

	S&P/TSX 13 139,64 -15,91 (-0,12%)
	TSX CROISSANCE 3123,52 +25,90 (+0,84%)
	QUÉBEC 30 1315,99 -7,50 (-0,57%)
	DOW JONES 12 461,14 +13,62 (+0,11%)
	DOLLAR 86,34 ¢US -0,20 ¢

Et les subventions?
La crise du porc serait aggravée par l'aide que les producteurs reçoivent de l'État
PAGE 5

De la concurrence pour YouTube
De grands noms américains, dont NBC et AOL, s'unissent pour créer leur propre site
PAGE 6

Le pétrole vise haut
Que les automobilistes se le tiennent pour dit, le pétrole a fait un bond de plus de 2\$
PAGE 9

Blackstone veut gros
Le fonds qui veut s'inscrire en Bourse entend lever jusqu'à 4 milliards US
PAGE 10

CHIFFRE DU JOUR
1 053 900
De 1990 à 2005, la population québécoise détenant un grade universitaire a plus que doublé, passant de 504 500 à 1 053 900 personnes, ce qui représente 17% de la population des 15 ans contre 20,2% en Ontario.
Source: Institut de la statistique

RECHERCHONS PROJETS D'AFFAIRES
COMPOSEZ MAINTENANT LE
1 866 499 0334
AcquiZition.biz

BÉBÉS ET FISC FONT BON MÉNAGE

DEPUIS 2000, LES BUDGETS AVANTAGENT LES FAMILLES

À LIRE EN PAGES 2 ET 3



PHOTO STEVE DESCHENES, LE SOLEIL

Claude Vézeau s'en tire avec une amende de 5000 \$

DENIS ARCAND

Près de trois ans après avoir été accusé de délit d'initié, le président de la firme biopharmaceutique Innodia, Claude Vézeau, a plaidé coupable et écopé de l'amende minimale de 5000 \$, soit un quart de la peine exemplaire de 20 000 \$ réclamée à l'origine par l'Autorité des marchés financiers.

Les délits admis lundi en Cour du Québec par M. Vézeau se sont

produits les 21 et 22 août 2003, au moment où il siégeait au conseil d'administration de ConjuChem, autre firme pharmaceutique montréalaise. M. Vézeau a profité d'une information privilégiée pour acheter 6000 actions de ConjuChem le 21 août, puis les revendre dès le lendemain, après l'annonce publique d'une bonne nouvelle pour l'entreprise.

La sentence ne comporte pas l'interdiction d'être membre de la direc-

tion ou du conseil d'administration d'une société cotée en Bourse.

M. Vézeau, ancien haut cadre de BioChem Pharma et collaborateur de l'entrepreneur biotech Francesco Bellini, avait alors démissionné du conseil d'administration de ConjuChem, se concentrant sur ses fonctions chez Innodia, filiale de Picchio Pharma, holding pharmaceutique présidé par M. Bellini.

➤ Voir **VÉZEAU** en page 4

Quand le secret n'est plus...

BLOOMBERG

La lingerie pour femmes est soudainement devenue très populaire à la Bourse de Toronto en octobre dernier.

Durant ce mois-là, le nombre de transactions quotidiennes sur le titre de La Senza, plus important détaillant canadien de sous-vêtements féminins, a plus que doublé comparativement à la moyenne de 12 mois. Le prix de l'action s'est envolé vers un sommet record. Le 15 novembre, l'américain Limited Brands Inc. annonçait qu'il allait acquérir La Senza et qu'il verserait aux actionnaires une prime de 48 %.

Ces transactions inhabituelles ne sont pas si... inhabituelles sur le marché canadien. Des types de transactions hors de l'ordinaire ont précédé 33 des 52 fusions intervenues au Canada l'an dernier et dont la valeur dépassait 200 millions de dollars, indique une étude réalisée par Measuredmarkets Inc. pour Bloomberg News. Ce schéma de transactions pourrait laisser soupçonner des délits d'initiés.

« Les délits d'initiés se produisent continuellement », affirme Stephen Jarislowsky, 81 ans, PDG de Jarislowsky Fraser, de Montréal, qui gère des actifs d'environ 63 milliards. « Il n'y a pas de véritable surveillance », ajoute-t-il.

➤ Voir **SECRET** en page 4

Loblaw amorce ses mises à pied

LAURIER CLOUTIER

Loblaw a fait 40 mises à pied, mercredi et hier, au siège social de Provigo à Montréal. Et ce n'est pas fini.

La directrice principale des affaires corporatives de Provigo, Josée Bédard, l'a confirmé hier à *La Presse Affaires*.

Les 40 employés « ont été mis en disponibilité, dans le plus grand respect, et d'autres pourraient suivre, mais je ne peux en préciser le nombre pour le moment », a ajouté Josée Bédard.

Le leader canadien Loblaw, sa compagnie mère, a annoncé le mois dernier qu'elle va devoir se défaire de 800 à 1000 personnes, au Québec et en Ontario en particulier. En même temps, Loblaw annonçait une radiation d'éléments d'actif de

près de 1 milliard, soit l'équivalent des deux tiers de la valeur de Provigo, achetée en 1998 au prix de 1,5 milliard.

Josée Bédard a par contre nié que Provigo prépare la fermeture de son siège social, presque neuf d'ailleurs. Plusieurs informations contraires portent pourtant sur la centralisation de l'administration au siège social de Loblaw, à Brampton.

Provigo n'a déjà plus de siège social à Montréal. Josée Bédard a confirmé que le grand immeuble moderne, où travaillent « près de 1000 personnes, est devenu le Centre de services aux magasins ».

➤ Voir **LOBLAW** en page 4

« APPRENDRE DE SES ERREURS », LA CHRONIQUE FIN DE SÉANCE, À LIRE EN PAGE 9



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Provigo n'a déjà plus de siège social à Montréal. Josée Bédard, directrice principale des affaires corporatives de Provigo, a confirmé que le grand immeuble moderne, où travaillent « près de 1000 personnes (notre photo), est devenu le Centre de services aux magasins ».

EXPOSANTS - CONFÉRENCES - ATELIER



Salon Carrières et Emplois

LA PRESSE

Palais des congrès de Montréal

Vendredi
23 mars 2007
de 12h à 19h

Samedi
24 mars 2007
de 10h à 17h

Entrée gratuite!

Commanditaire : **Banque Scotia**

Partenaires : **Adecco**, **monemploi.com**, **CJOB**

www.ecarrieres.com

Apportez plusieurs copies de votre CV et... votre cellulaire pour découvrir CellJob !

Emplois dans les secteurs :

- Santé, services sociaux, sciences de la vie
- Vente et service à la clientèle
- Administration et gestion
- Industrie et production
- Tous azimuts

LA FAMILLE AU CENTRE DES BUDGETS

LES BÉBÉS ET LE FISC

D'UN BUDGET À L'AUTRE, AU FÉDÉRAL COMME AU PROVINCIAL, LES FAMILLES SORTENT GAGNANTES. DEPUIS 2000, CE SONT ELLES QUI ONT PROFITÉ DES ÉCONOMIES D'IMPÔTS LES PLUS GÉNÉREUSES. UNE TENDANCE MONDIALE. MAIS IL NE FAUT PAS CROIRE QUE LES CÉLIBATAIRES ONT ÉTÉ TOTALEMENT LAISSÉS POUR COMPTE...



STÉPHANIE GRAMMOND

Les budgets sont des briques de plusieurs centaines de pages, bourrées de chiffres, de jargon fiscal, et sans la moindre image. Pourtant, le style des ministres des Finances a tout pour plaire aux enfants.

Dans son budget de lundi dernier, Jim Flaherty leur a offert un crédit d'une valeur de 259 \$. L'année dernière, c'était une prestation de 1200 \$. En 2004, Yves Séguin a lancé le pro-

gramme de soutien aux enfants du Québec. En 2003, Pauline Marois a débloqué des fonds pour l'expansion du réseau des garderies à 7 \$. Et en 2000, Paul Martin a bonifié la prestation fiscale pour sortir les enfants de la pauvreté.

Les fiscalistes sont unanimes : d'un budget à l'autre, les familles sortent gagnantes. « C'est très clair. Il y a trois publics cibles : les familles, les handicapés et les aînés. Dans cet ordre-là », affirme Claude Laferrière, professeur de fiscalité à l'Université du Québec à Montréal.

Pour être encore plus précis, on peut dire que ce sont les familles à revenu modeste, à plus fortes raisons les familles

monoparentales, qui ont profité des économies d'impôts les plus généreuses.

« C'est un choix qui se défend

« C'est très clair. Il y a trois publics cibles : les familles, les handicapés et les aînés. Dans cet ordre-là. »

bien », considère Luc Godbout, professeur de fiscalité à l'Université de Sherbrooke. Faut-il rappeler que le taux de natalité est très bas, et qu'avec le départ à la retraite des baby-boomers, le nombre de travailleurs va bientôt diminuer.

« Partout dans les pays du G7, lorsqu'il y a eu des baisses

d'impôts, ce sont les familles qui ont été ciblées », enchaîne M. Godbout qui met justement la touche finale à une étude visant à déterminer qui a profité le plus des économies d'impôt fédérales et provinciales, entre 2000 à 2005. Voici quelques exemples...

7 % de plus dans leurs poches

Prenons le cas de Maxime et Marie-Pierre. Disons qu'en 2005, ils avaient des revenus combinés de 60 527 \$, répartis dans des proportions de 60 %

comparable. Cela signifie que tous les cadeaux fiscaux accordés de 2000 à 2005 ont permis à Maxime et Marie-Pierre d'encaisser quelque 3500 \$ de plus en 2005, a calculé M. Godbout. Cela représente une augmentation de leur revenu disponible (après charge fiscale) de 7 %.

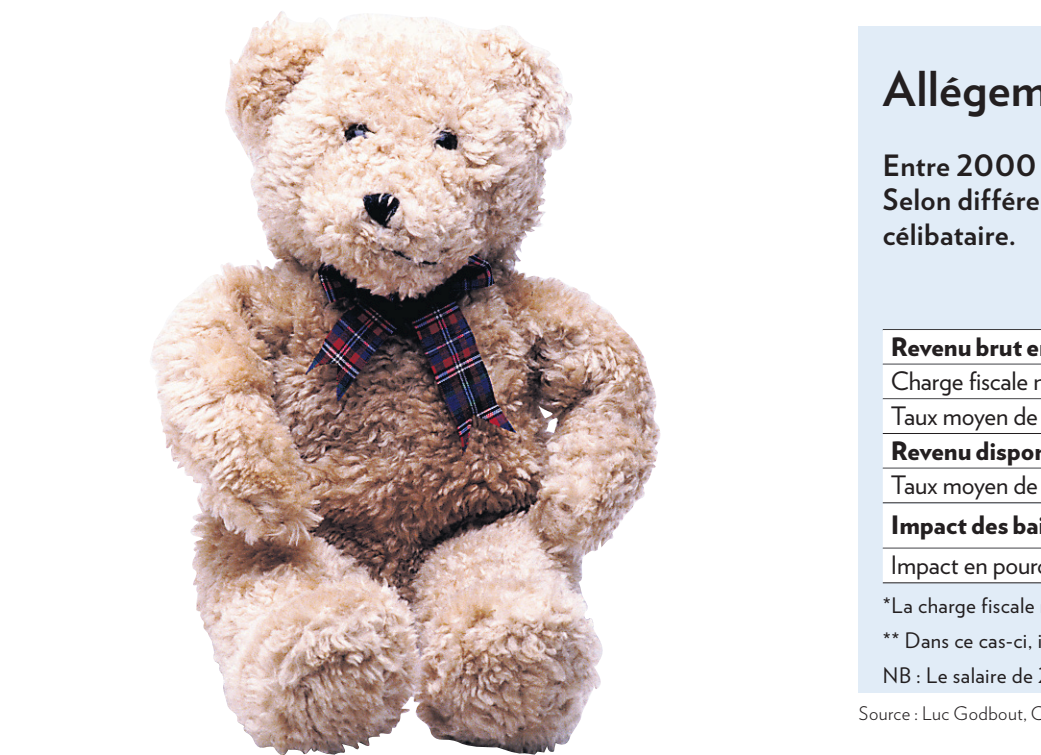
Or, l'allègement fiscal a eu encore plus d'effet sur les familles monoparentales.

Pour l'illustrer, regardons maintenant le cas de Geneviève, qui élève seule ses deux enfants et gagnait 24 211 \$ en 2005, soit le même salaire que Marie-Pierre.

En 2005, la facture d'impôts de Geneviève était beaucoup moins grande que l'ensemble des prestations que les gouvernements lui ont versé. Au total, les transferts gouvernementaux ont donc gonflé son revenu disponible à 30 859 \$.

« Déjà, elle ne payait pas d'impôt. Mais l'allègement fiscal lui a apporté 2528 \$ de plus dans ses poches », dit M. Godbout.

C'est un ajout de 8 % dans son budget.



Allègement fiscal au fil des ans

Entre 2000 et 2005, ce sont les familles qui ont profité le plus de l'allègement de la charge fiscale. Selon différents cas types, elles ont 7 % ou 8 % de plus dans leurs poches, contre 6 % pour un célibataire.

	CÉLIBITAIRE	COUPLE AVEC DEUX ENFANTS	MONOPARENTALE DEUX ENFANTS
Revenu brut en 2005	60 527 \$	60 527 \$	24 211 \$
Charge fiscale nette en 2005*	19 545 \$	10 934 \$	(6648 \$)**
Taux moyen de la charge fiscale en 2005	32,30 %	18,10 %	-27,50 %
Revenu disponible en 2005	40 982 \$	49 593 \$	30 859 \$
Taux moyen de la charge fiscale en 2000*	36,40 %	23,80 %	-17,10 %
Impact des baisses d'impôts	+2482 \$	+3450 \$	+2518 \$
Impact en pourcentage du revenu disponible	6 %	7 %	8 %

*La charge fiscale nette inclut les impôts, les cotisations et les prestations. Les scénarios ne tiennent pas compte des frais de garde.

** Dans ce cas-ci, il s'agit d'un remboursement.

NB : Le salaire de 2000 est un salaire comparable à celui de 2005, considérant l'évolution du marché

Source : Luc Godbout, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke



PHOTOS KATARINA STOLTZ, REUTERS

Que bébé se rassure, les gouvernements voient d'un bon oeil sa venue. Ils font d'ailleurs plusieurs cadeaux à ses parents pour le prouver.

Une montagne de bonbons pour les enfants

Au fil des ans et des budgets provinciaux et fédéraux, les parents ont reçu toutes sortes de bonbons. À quoi avez-vous droit? Avez-vous tout calculé dans votre déclaration de revenus? Ce récapitulatif vous servira d'aide-mémoire...

STÉPHANIE GRAMMOND

➤ Dans le cadre de son second budget, le gouvernement Harper a lancé un crédit d'impôt pour les enfants de 2000 \$. Dès 2007, en tenant compte de l'abattement fiscal pour le Québec, ce crédit apportera 259 \$ par enfant à toutes les familles canadiennes, sauf celles qui ne paient pas ou peu d'impôt.

➤ Dans son premier budget, le gouvernement Harper a lancé la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE). Depuis juillet 2006, tous les parents touchent 1200 \$ par année, par enfant de moins de six ans. Le versement est imposable sur le revenu le moins élevé du couple. Ainsi, les parents doivent s'attendre à remettre une partie du cadeau en faisant leur déclaration de revenus. N'oubliez pas : il faut s'inscrire pour recevoir le montant.

➤ Ottawa a aussi bonifié le Régime enregistré d'épargne-études (REEE). La subvention annuelle maximale, qui représente 20 % de la contribution parentale, sera plafonnée à 500 \$ en 2007, au lieu de 400 \$.

➤ Au fédéral, un père ou une mère chef de famille monoparentale peut utiliser le crédit pour conjoint à charge, en indiquant l'un de ses enfants (s'il n'a pas de revenu). Dans le budget, ce crédit a été bonifié de 7581 \$ à 8340 \$. À un taux de 15,5 %, cela produit une économie d'impôt de 1292 \$, soit 209 \$ de plus qu'auparavant.

➤ Toujours dans la veine de l'épargne-études, Québec a instauré sa propre subvention inspirée du modèle fédéral, dans son budget il y a un mois. Il offre 10 % de la contribution, jusqu'à concurrence de 200 \$ par année, par enfant. Ainsi, les parents (ou les grands-parents) qui ont les moyens d'injecter 2500 \$ par enfant, auront droit à des subventions combinées fédérale/provinciale de 700 \$ maximum par année. Un rendement automatique de près de 30 % ! Un bémol : l'application du budget provincial dépend de l'issue des élections.

➤ Le Régime québécois d'assurance-parentale est apparu le 1^{er} janvier 2006. Auparavant, les mères avaient droit à l'assurance-emploi durant leur congé de maternité. Le nouveau régime est plus généreux et flexible. Il permet aux pères et aux travailleurs autonomes de profiter d'un congé payé. Les prestations peuvent atteindre jusqu'à 75 % du salaire, contre 55 % pour l'assurance-emploi. Ce programme n'est pas un cadeau « pur et dur » aux parents, puisque ceux-ci cotiseront durant toute leur carrière. Mais il est vrai que les employeurs versent aussi leur part, tout comme un grand nombre de travailleurs qui n'auront jamais d'enfants.

LA FAMILLE AU CENTRE DES BUDGETS

FONT BON MÉNAGE

Et ce n'est pas fini!

Cependant, les calculs s'arrêtent à 2005. Or, les parents ont reçu d'autres bonbons depuis deux ans, surtout de la part du gouvernement Harper. En ajoutant les nouvelles mesures (518 \$ de crédit pour les deux enfants, environ 856 \$ de prestation universelle pour la garde d'enfants – PUGE – après impôt pour l'enfant de moins de six ans), ces familles auront 1374 \$ additionnels dans leur portefeuille, en 2007.

Et on n'a pas encore parlé d'autres avantages dont jouissent les familles, comme les garderies à 7 \$, le nouveau Régime d'assurance-parentale, ou le Régime enregistrés d'épargne-études (REEE) qui vient d'être bonifié.

Que valent toutes ces nouveautés? Difficile à dire. L'assurance-parentale ne touche que les parents de nouveaux-nés. Le REEE est payant seulement pour ceux qui ont les moyens d'y contribuer. Quant à la valeur réelle pour les parents des garderies subventionnées, elle dépend d'une foule de facteurs.

Prenons une famille qui gagne 80 000 \$. L'un des deux enfants fréquente la garderie à 7 \$. Si la famille devait payer 35 \$ par jours, elle devrait allonger 7000 \$ par an. Mais elle aurait droit à des crédits, des déductions et des prestations qui réduiraient le coût de ses frais de garde à 3101 \$, selon Stéphane Leblanc, fiscaliste associé chez Ernst & Young.

On peut donc dire que la mise en place des garderies à 7 \$ a permis à cette famille d'économiser 3101 \$. Mais aussi surprenant que cela puisse paraître, les garderies à 7 \$ ne sont pas un cadeau pour toutes les familles. Au contraire!

À cause des nombreuses distorsions du système fiscal, une mère seule qui gagne 40 000 \$ a 1141 \$ de moins dans ses poches si elle envoyait un de ses deux enfants dans une garderie à 7 \$, plutôt que dans une garderie non subventionnée, selon M. Leblanc.

Et les célibataires ?

Face aux gâteries que reçoivent les familles, les célibataires et les couples sans enfants restent sur leur appétit.

« Oui, il est vrai que les célibataires paient davantage d'impôt. Mais ils ont aussi eu droit à des économies d'impôts, quoique moins généreuses », réplique M. Godbout.

Prenons l'exemple de Jean-Michel, un célibataire qui gagnait 60 527 \$ en 2005. L'impact des différentes mesures fiscales depuis 2000 lui a fait empocher 2482 \$ de plus. Il s'agit d'une hausse de son revenu disponible de 6 %. C'est moins que les familles de nos exemples précédents. Mais ce n'est pas rien.

En fait, les ménages sans enfants ont bénéficié des mesures qui touchent l'ensemble des contribuables. Par exemple, le programme de 100 milliards de baisses d'impôt, annoncé par Paul Martin en 2000, a beaucoup réduit la facture d'impôt des Canadiens.

Dans son budget d'adieu, il y a un mois, le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, a aussi rehaussé les seuils des tables d'impôt. Cette modification représente des économies d'impôts de 250 millions. Ce sont les hauts salariés qui en profiteront le plus. En fait, l'économie maximale s'élèvera à 255 \$ pour un contribuable qui gagne plus de 64 000 \$. Mais l'adoption du budget dépend de l'issue des élections.

Il n'en reste pas moins que les célibataires et les couples sans enfants se sentent délaissés, car il existe fort peu de mesures fiscales qui les visent spécifiquement.

En 2005, un célibataire gagnant le même salaire qu'un couple avec deux enfants (60 527 \$) payait près de 10 000 \$ de plus d'impôts.

Les aînés

Les aînés ont eu leur part du gâteau. Au fédéral, le supplément de la pension de la sécurité de la vieillesse a été majoré. « Ça représente 58 \$ de plus par mois pour un couple à faible revenu », dit M. Laferrière. Et cette année, ils ont obtenu le fractionnement des revenus de retraite, une mesure inattendue.

« Mais pour le travailleur ordinaire, il n'y a absolument rien, fait remarquer M. Laferrière. Les personnes seules sont toujours les dernières servies. Or, qui va partir de Montréal pour aller à Calgary? Le célibataire est beaucoup plus mobile que la famille... »

Les familles québécoises

Les Québécoises donnent naissance à 73 000 enfants par année.
Cela représente une moyenne de 1,4 enfant par femme.
Il y a près de 1,5 millions d'enfants de moins de 18 ans , répartis dans 1 millions de familles.
23% des familles sont monoparentales. Elles ont des revenus moyens de 35 800\$
77% des familles sont biparentales. Elles ont des revenus moyens de 77 595\$

Source : Ministère de la famille du Québec, Statistique Canada



PHOTO PAUL CHIASSON, PRESSE CANADIENNE

Les fiscalistes sont unanimes : d'un budget à l'autre, les familles sortent gagnantes.



➤ Lorsque les libéraux étaient au pouvoir à Ottawa, la Prestation fiscale pour enfant a été considérablement bonifiée. Le montant versé dépend du nombre d'enfants, de leur âge et du revenu familial. Les familles à revenus modestes touchent des milliers de dollars, car ils obtiennent aussi le Supplément de la prestation. Les montants ne sont imposables ni au fédéral, ni au provincial. D'autre part, les parents qui ont des revenus combinés supérieurs à 99 128 \$, n'ont droit à rien.

➤ Le programme de Soutien aux enfants du Québec est entré en vigueur en janvier 2005. Un couple qui gagne moins que 43 000 \$ (31 700 \$ pour un « monoparental ») a droit au maximum, soit 2049 \$ pour un premier enfant, 1024 \$ pour le second et 1536 \$ pour les suivants. Les versements ne sont pas imposables. Au-delà de ce seuil de revenu, les montants diminuent progressivement. Tous les parents qui gagnent plus de 90 000 \$, ont droit à 575 \$ pour un enfant unique et à 530 \$ pour les enfants additionnels. Pour eux, le programme n'a rien apporté de neuf. Il a simplement remplacé des crédits et allocations qui existaient auparavant.

➤ En 2005, la Prime au travail est aussi venue au monde. Cette mesure provinciale s'adresse à tous les contribuables qui veulent franchir le « mur de l'aide sociale ». Mais elle cible très clairement les familles. La prime maximale est quatre fois plus généreuse envers les familles monoparentales (2196 \$) que les personnes seules (512 \$). Elle est aussi beaucoup payante pour les couples qui ont des enfants (2821 \$) que ceux qui n'en ont pas (790 \$).

D'autres gâteries, en vrac

➤ Les frais de garde (y compris la contribution de 7 \$ par jour) donnent droit à une déduction au fédéral.

Au provincial, la situation est floue en raison des problèmes avec les garderies à 7 \$ qui perçoivent des frais additionnels allant jusqu'à 11 \$ par jour.

Jusqu'à cette année, le gouvernement tolérait cette pratique qui est désormais interdite. Mais plusieurs garderies ont pris des détours et demandent encore des montants additionnels.

Les années dernières, les parents obtenaient le crédit pour frais de garde, pour leur contribution excédentaire. Mais le fisc vient de contester les déclarations de plusieurs parents.

➤ Au Québec, les parents de mineurs qui étudient à temps plein dans un établissement post-secondaire ont droit à un crédit, si leur enfant ne travaille pas.

➤ Les étudiants majeurs ont droit à une série de mesures fiscales.

NB : Ce tableau récapitulatif a été préparé à partir des budgets déposés par Ottawa et Québec, ainsi qu'avec la 15^e édition du livre Réduisez vos impôts de Danièle Boucher.

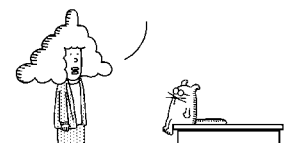


LA PRESSE AFFAIRES

DILBERT

CATBERT : MÉCHANT DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

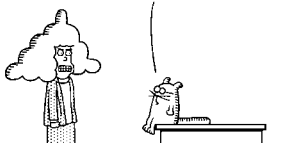
J'AIMERAIS DISCUTER DE MON PLAN DE CARRIÈRE.



LE PLAN EST DE TE GARDER JUSQU'À CE QUE NOUS TROUVIONS UN ELBONNIEN PRÊT À FAIRE TON TRAVAIL POUR MOINS CHER.



EN D'AUTRES MOTS, BLA, BLA, UN JOUR TU AURAS PEUT-ÊTRE UNE PROMOTION.



À BIEN Y PENSER...

« Vous ne pouvez pas vous fier à vos yeux lorsque votre imagination n'est pas au foyer. »
— Mark Twain, auteur

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

				4		7		
9			8		3			
3				7			4	
8		9			4			
		4	2	6		5		
	3						7	9
	6	5				3	8	
		1			2			
			4	5	6			

Niveau de difficulté : MOYEN

0597

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	4	1	6	2	3	8	5	9
5	3	6	8	9	4	2	7	1
2	9	8	5	1	7	3	4	6
8	5	7	9	4	6	1	2	3
1	6	4	3	5	2	9	8	7
3	2	9	1	7	8	5	6	4
4	7	5	2	3	9	6	1	8
6	1	3	4	8	5	7	9	2
9	8	2	7	6	1	4	3	5

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

PRATT & WHITNEY CANADA

Bellemare monte en grade

MARIE TISON

Le président de Pratt & Whitney Canada (P&WC), Alain Bellemare, prend du galon. M. Bellemare deviendra vice-président - Groupe stratégie et développement de Pratt & Whitney, la société mère de P&WC, à partir du premier avril prochain. Il conservera son poste à la présidence du motoriste de Longueuil, mais son premier vice-président, John Saabas, assumera des responsabilités accrues dans la direction des activités de l'entreprise.

«Tout au long de sa carrière chez P&WC, Alain s'est distingué par son leadership remarquable et sa capacité à atteindre des résultats exceptionnels, a déclaré Steve Finnger, président de Pratt & Whitney, par voie de communiqué. Grâce à sa connaissance de l'industrie aérospatiale et du secteur des affaires mondial, Alain a les compétences et de l'expérience nécessaires pour positionner Pratt & Whitney pour l'avenir.»

M. Bellemare dirigera les activités de planification stratégique et les initiatives de développement des affaires de Pratt & Withney. Il est le deuxième Québécois à gravir d'importants échelons au sein du conglomerat United Technologies Corporation. Son prédécesseur à la tête de P&WC, Louis Chênevert, est devenu président de Pratt & Whitney en 1999 et président et chef de l'exploitation d'United Technologies en mars 2006. En vertu d'un plan de transition soigneusement préparé, M. Chênevert devrait devenir chef de la direction du conglomerat au printemps 2008.

M. Bellemare est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill. Avant de se joindre à P&WC en octobre 1996, il a notamment occupé divers postes chez Kraft Canada.

Celui qui l'épaulera désormais à Longueuil, John Saabas, a été nommé à l'Université de Waterloo et à l'Université McGill. Cet ingénieur ontarien est très impliqué dans l'industrie québécoise de l'aérospatiale: en août dernier, il a été nommé président du conseil d'administration du CRIAQ, le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec.

Claude Vézeau s'en tire avec une amende de 5000 \$

VÉZEAU

suite de la page 1

Cet homme de sciences et d'affaires, qui a connu le succès dans les deux domaines, n'est pas connu du grand public. Mais sa mise en accusation avait causé surprise et consternation dans l'industrie pharmaceutique québécoise, où il a une réputation de grande compétence.

D'autant plus que le profit du geste, évalué alors à 4815 \$, frappait par sa petitesse. La chute de ce millionnaire faisait penser à celle de la milliardaire américaine Martha Stewart, condamnée aux États-Unis pour entrave à la justice dans une affaire de délit d'initié.

En 2004, l'AMF avait réclamé contre M. Vézeau une amende de 20 000 \$ plus des frais de 2610 \$, invoquant la « gravité de l'infraction » et pour des raisons « d'exemplarité ».

« L'évaluation de l'AMF au sujet de la gravité n'a pas changé », a dit hier le porte-parole de l'AMF, Frédéric Alberro. « Mais l'AMF a tenu compte des préjudices nombreux qu'a subis le coupable depuis sa mise en accusation. Il a dû démissionner du conseil de ConjuChem, il a perdu quelques centaines de milliers de dollars en options de ConjuChem, il a depuis été refusé aux conseils d'autres firmes, et il a subi du stress et de la détresse psychologique. »

Par ailleurs, une analyse plus fine des transactions illégales a révélé que leur profit a été, en réalité, de 2175 \$, et non de 4815 \$, tel qu'estimé au moment de l'enquête, a dit M. Alberro.

Disant ne pas connaître les faits, le militant des droits des actionnaires minoritaires Yves Michaud n'a pas voulu commenter le cas spécifique de M. Vézeau. Mais de façon générale, il a indiqué son scepticisme face aux amendes dans les cas de délits d'initiés: « Les amendes ne sont pas très dissuasives. Ce qui dissuade, c'est la peur du gendarme, soit la crainte d'aller en prison. »

M. Michaud, fondateur du Mouvement d'éducation et de

défense des actionnaires, a ajouté que « dans tous les cas de délits d'initiés, quel que soit le montant, nous prônons l'extrême sévérité ».

M. Vézeau n'a pas rappelé *La Presse Affaires*, mais a fait savoir par un porte-parole qu'il souhaite tourner la page et qu'il s'abstiendra de tout commentaire.

Les principaux bailleurs de fonds d'Innodia sont Francesco Bellini et Power Corporation (leur coentreprise, Picchio Pharma, a investi 7 millions dans Innodia, une firme qui développe des médicaments contre le diabète).

Il est difficile d'imaginer M. Vézeau restant en poste comme président d'Innodia si l'entreprise est lancée en Bourse. En mai 2004, M. Bellini avait réitéré toute sa confiance à M. Vézeau, notant la présomption d'innocence: « Si un tribunal en décidait autrement, on aurait une décision à prendre », avait-il ajouté.

M. Bellini n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Quand le secret n'est plus...

SECRET

suite de la page 1

Le taux de transactions inhabituelles constaté au Canada, soit 63 %, est supérieur à celui relevé l'an dernier aux États-Unis par Measuredmarkets, qui établissait ce taux à 41 % pour des fusions comparables. De son côté, Financial Services Authority, de Londres, indiquait le 7 mars dernier que des délits d'initiés pourraient avoir précédé près de 25 % des annonces de fusions au Royaume-Uni en 2005.

« S'il n'y a pas de nouvelles auxquelles le public peut avoir accès et qui puissent expliquer le comportement étrange d'un titre, alors on peut soupçonner quelque chose de suspect », soutient Christopher Thomas, président de Measuredmarkets, compagnie de Port Hope, en Ontario, qui avertit ses abonnés de schémas de transactions inhabituels.

« Il semble que les transactions suspectes soient plus présentes au Canada qu'aux États-Unis », ajoute-t-il.

Le taux élevé que l'on relève au Canada pourrait être attribuable en partie à son système de réglementation fractionné et ne disposant pas de fonds suffisants, avancent des experts du marché. On compte 13 commissions des valeurs mobilières provinciales et territoriales au Canada, ce qui fait de ce pays le seul membre du G8 à ne pas disposer d'un organisme national de surveillance des marchés.

« Les outils à la disposition des responsables de la réglementation au Canada ne sont pas aussi efficaces que ceux fournis aux responsables américains », estime M. Thomas, 64 ans.

En gros, le Canada et les États-Unis définissent les délits d'initiés de la même façon: c'est le fait pour des investisseurs, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, de réaliser des transactions sur un titre en ayant connaissance d'informations non disponibles pour le public et qui affectent la valeur d'un titre, ce qui leur permet ainsi de profiter d'un avantage indu par rapport aux investisseurs qui ne disposent pas

des mêmes informations.

Dans les années 80, Wall Street a été secoué par des scandales de délits d'initiés qui ont entraîné la chute de Michael Milken, le « roi » des obligations à risque, et de l'arbitragiste Ivan Boesky, parmi d'autres. Milken a passé deux années en prison et il a payé des amendes de plus de 1 milliard US après avoir admis ses fraudes alors que M. Boesky a goûté à la prison pendant trois ans après un aveu de culpabilité à des accusations de conspiration. Il a payé une amende de 100 millions US.

Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2006, les autorités réglementaires canadiennes ont imposé des amendes de 7,7 millions pour régler six causes de délits d'initiés. Cette somme presque en entier, soit 7,5 millions, a été payé par une division de China National Petroleum Corp. (CNPC) à la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta.

CNPC a admis avoir réalisé des transactions sur le titre de PetroKazakhstan tout en négociant en 2005 pour en faire l'acquisition.

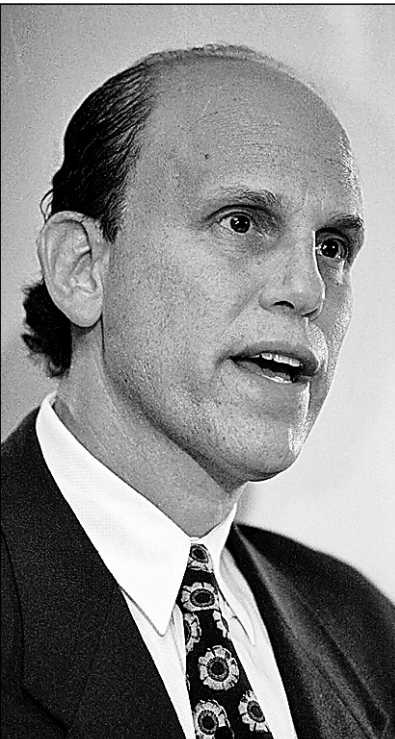


PHOTO MARK WILSON. ARCHIVES AP ©

Dans les années 1980, Wall Street a été secoué par des scandales de délits d'initiés qui ont entraîné la chute de Michael Milken, le « roi » des obligations à risque, que l'on voit ici sur une photo datant de janvier 2001.

Loblaw amorce ses mises à pied

LOBLAW

suite de la page 1

Une pancarte « À louer » a été installée récemment devant ce siège social de Provigo, mais elle n'était plus là hier. Provigo « est à la veille d'y mettre une pancarte À vendre », a répliqué laconiquement une source.

Celle-ci n'est pas la seule à sentir que le couperet tombera sous peu. Un employé de la haute direction de Provigo, viré hier, a dit craindre qu'il « ne reste plus beaucoup de monde au siège social bientôt. J'ai aimé ça travailler ici, mais Provigo n'aurait jamais dû être vendue à Loblaw ».

Un fournisseur a pour sa part confié que 800 employés vont quitter Provigo sous peu, dont 400 au siège social. Un autre craint de perdre une grande partie de ses contrats et il prétend que « Montréal se fait voler ses emplois par Toronto ».

Un professionnel qui a déjà décroché des contrats doute que Provigo, avec près de 450 magasins au Québec où travaillent 30 000 personnes, puisse diriger tout ça de Toronto. « C'est trop gros. »

Bref, la machine à rumeurs s'est emballée auprès des travailleurs et fournisseurs proches de Provigo. Et des analystes

alimentent aussi le débat. « La nouvelle structure, centrée sur le siège social de Brampton, éliminera presque toute gestion régionalisée », écrit Perry Caicco, analyste du commerce de détail chez Marchés de capitaux CIBC, à Toronto.

Le vice-président principal aux approvisionnements, à la mise en marché et aux affaires agro-alimentaires de Provigo, Daniel Tremblay, n'a pas commenté hier. « Je suis la porte-parole », a dit Josée Bédard.

Loblaw fait face à des défis de taille après s'être lancé à l'assaut de Wal-Mart. Au Québec, la chaîne doit livrer une lutte féroce à Metro et Sobeys-IGA. Le président de Wal-Mart Canada, Mario Pilozi, a répliqué cette semaine par des investissements de 500 millions dans la construction de 21 « supercenters » de 100 000 à 250 000 pieds carrés, combinant un Wal-Mart et un supermarché, en Ontario et en Alberta, dès cette année. Ils s'ajoutent aux sept

premiers « supercenters » ontariens qui font déjà la vie dure aux supermarchés de Loblaw et à ses Real Canadian Superstores.

Si Loblaw-Provigo centralise tout à Brampton, « ce sera un dur coup, une des pires nouvelles des derniers 20 ans », a répliqué Gaétan Frigon, ex-vice-président de Metro et ex-président de la SAQ.

La création de Provigo a été « le moteur de la révolution des marchands indépendants, dans les années 60. Metro et IGA ont emboité le pas et les chaînes corporatives Steinberg et Dominion ont fini par disparaître du Québec ».

Quand la Caisse de dépôt et placement du Québec a finalement accepté de vendre son gros bloc d'actions de Provigo, Loblaw a assuré qu'elle maintiendrait ses achats au Québec et elle les a d'ailleurs augmentés. Provigo s'est par contre chicanée avec ses marchands et a fini par racheter leurs supermarchés. Ces derniers ont par contre concurrencé avec peine Metro, en particulier, dirigée par Pierre H. Lessard, l'ex-bras droit du fondateur de Provigo.

AFFAIRES

700

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

en pleine expansion (établie depuis 4 ans), domaine du vêtement, recherche associé actif; capital requis. Tél.: 514-227-0567.

715

FINANCEMENT

PRÊTEZ votre argent particulier à particulier par **PRETBEC** crtrr imm Agréé et Finances www.pretbec.com Intérêt 450-688-7212

PRÊTS 1ère, 2e hyp., bal. de vente, rés., comm., équipements, cas spéciaux. Me Rémillard 514-767-5331

AVIS

800

805

AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

TOUTE PERSONNE connaissant les allées-et-venues de **Ali Abdi-Aziz** est priée de communiquer à frais virés avec J. Lahaie au 1-613-747-7800 poste 2921.

AVIS

800

850

AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie **SOCIÉTÉ FULLTECH LTÉE** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie **9156-0672 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS que Alona Chemtob en sa qualité de mère dont l'adresse du domicile est le 6785 Korezak crescent suite 106, Côte-St-Luc H4W 2W6, présentera au Directeur de l'état civil une demande de changer le nom de **RACHEL DARA CHEMTOB** en celui de **RACHEL DARA CHEMTOB STADTLANDER**. Avis rempli et signé à Montréal le 21 mars 2007, par Alona Chemtob.

CARRIÈRES

EMPLOIS

3450201

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

CE SAMEDI,

RÉUSSIR

SON

RETOUR

CRISE DU PORC

Les subventions au banc des accusés

PHILIPPE MERCURE

L'aide versée par l'État québécois aux producteurs de porcs pourrait être un cadeau empoisonné qui aggrave la crise du porc plutôt que d'en atténuer les effets.

C'est en tout cas ce que soutiennent plusieurs observateurs de l'industrie dont Éric Grenon, chercheur associé à l'Institut économique de Montréal. Dans une note économique publiée récemment, M. Grenon soutient que le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ne se contente pas d'engloutir d'importantes sommes d'argent public – 96 millions par année en moyenne depuis 10 ans. Il permet aussi à des producteurs non viables de se maintenir à flot, les empêche de s'adapter aux réalités du marché et freine la consolidation que devrait avoir lieu dans l'industrie québécoise.

« Nos analyses concluent que ce programme est nuisible au secteur porcin », tranche l'économiste dans

un entretien à *La Presse Affaires*. M. Grenon n'hésite pas à placer l'ASRA au rang des facteurs qui ont plongé l'industrie porcine québécoise dans la crise actuelle. La montée du dollar canadien et les maladies ont certainement eu un rôle à jouer, dit-il, mais « l'aspect

« Nos analyses concluent que ce programme est nuisible au secteur porcin .»

récurrent de « crise » au cours des 10 dernières années montre qu'il y a aussi des facteurs structurels en cause. »

L'ASRA est une cagnotte à laquelle les producteurs contribuent à hauteur d'un tiers, tandis que le gouvernement verse les deux tiers restants. Quand les temps sont durs, on puise dans la caisse. L'objectif est de stabiliser les revenus des agriculteurs pour éviter qu'une mauvaise année n'ait raison d'eux. Sauf que les mauvaises années arrivent souvent : depuis la création de

l'ASRA, en 1978, des subventions ont été versées à l'industrie porcine 21 fois sur 29.

M. Grenon reproche au programme de ne pas tenir compte de la performance des fermes avant de verser les subventions. Si les cochons sont vendus sur le marché

n'y seraient pas et ne devraient pas y être. »

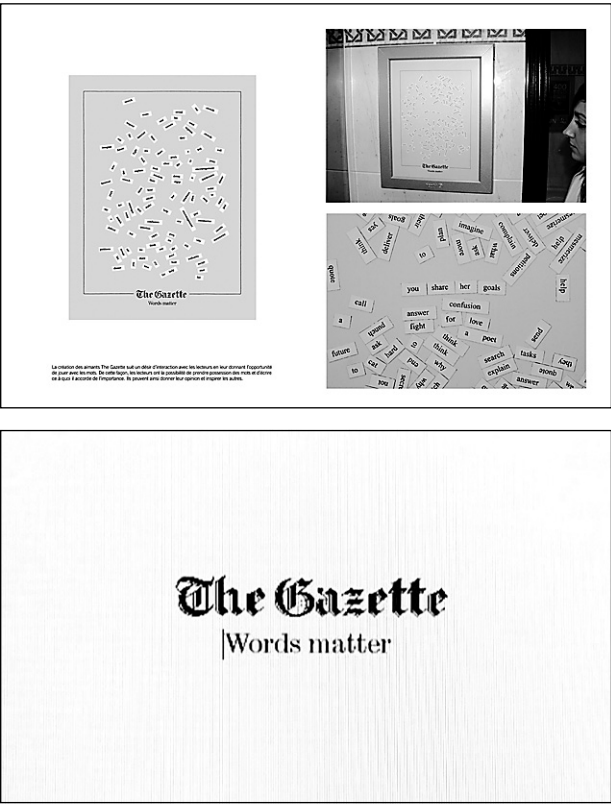
À la Fédération des producteurs de porcs du Québec, on trouve que le programme a le dos bien large. « Prêter autant de pouvoir à l'ASRA, je crois que c'est carrément exagéré », réplique l'économiste Richelle Fortin. Selon elle, l'ASRA conserve un grand avantage : fournir des revenus prévisibles aux producteurs. « Et il faut être très loin du champ pour affirmer que les producteurs ne voient pas venir les signaux du marché », ajoute-t-elle.

M. Grenon propose de remplacer le système actuel par une aide de transition sur quelques années pour aider les producteurs à s'adapter à la crise. La Fédération affirme de son côté qu'elle analysera le programme en profondeur pour voir s'il faut lui apporter des changements. De quoi alimenter les débats de la Commission sur l'avenir de l'agriculture qui se tient actuellement au Québec.

FERMETURE REPORTÉE À SAINT-SIMON

Court répit pour les producteurs de porcs : Olymel a accepté de prolonger jusqu'au 20 avril les activités de son complexe d'abattage et de découpe de Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton, près de Saint-Hyacinthe. La fermeture était prévue pour le 30 mars. Disant répondre à « une demande de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et de plusieurs instances politiques », Olymel a convenu de laisser passer la période de Pâques, où les congés fériés dans les abattoirs provoquent chaque année des problèmes d'écoulement de cochons. La Fédération des producteurs de porcs s'est dite « soulagée » de la décision, mais a rappelé que rien n'était réglé pour « l'après 20 avril ».

Philippe Mercure



Les publicités de *The Gazette* (à gauche) et Canac-Marquis Grenier ont reçu les faveurs du jury.



PHOTOS FOURNIES PAR LE CONCOURS CREA

Bleublancrouge, LG2 et Sid Lee s'illustrent

Les trois agences récoltent les deux tiers des trophées du concours de création publicitaire Créa

FRANÇOIS PERREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE

Avec respectivement 13, 16 et 8 prix, les agences Bleublancrouge, LG2 et Sid Lee ont reçu 37 des 55 trophées distribués hier lors du concours de création publicitaire Créa. Organisé par les Éditions Infopresse, l'événement a succédé l'an dernier au gala des Coqs, que présentait depuis 1959 le Publicité Club de Montréal.

Bleublancrouge y a reçu le grand prix toutes catégories avec une campagne pour *The Gazette*. On y montrait sur un air de piano des titres de journaux se transformant

de « Paris Hilton show bombs » à « Bomb drops on Hilton in Paris », puis à « Paris drops Paris Hilton ». Bleublancrouge a de plus remporté quatre grands prix pour cette campagne nommée « Words matter », à la fois en télé, en affichage et en multimédia.

De son côté, LG2 a été honorée pour son message télé de Canac-Marquis Grenier, où un voleur s'enfuit en hurlant quand il découvre le style fortement démodé de la résidence qu'il s'appropriait à cambrioler. L'agence et le quincaillier ont aussi été primés en affichage extérieur pour une annonce présentant un

panneau publicitaire dévasté par la rouille.

Quant à Sid Lee (anciennement Diesel Marketing), elle a reçu des grands prix pour une pub télé du festival Fantasia et une annonce de journal pour l'assureur Belair-direct montrant une voiture dérapant dans le pli d'un cahier.

Au final, 35 annonceurs et 14 agences ont vu leur travail souligné. Les annonceurs les plus récompensés ont été *The Gazette* (six prix), Canac-Marquis Grenier (quatre), Desjardins et Plaisirs Gastronomiques (trois). Chez les agences, les huit trophées de Sid Lee lui permettent de s'ins-

crire de nouveau parmi les plus primées, elle qui était deuxième à ce chapitre l'an passé. À noter que BBDO, honorée 25 fois en 2006 (notamment avec le grand prix pour la campagne « Deux, c'est mieux » du lait), est presque blanchie cette année.

À la décharge de cette agence, il faut préciser que le concours Créa n'a distribué que 55 trophées cette année, par rapport à 108 en 2006.

Cette réduction ne témoigne pas d'une baisse de qualité dans la pub québécoise, explique Luc Du Sault, directeur de création du bureau de Québec de LG2,

qui a coprésidé le jury. « Nous avons été très sévères, car il fallait établir des standards en séparant ce qui est excellent de ce qui est original. Un concours n'est pas une œuvre de charité. »

Thierry Albert, créatif français de l'agence DDB à Londres et autre coprésident du jury, estime que les résultats sont révélateurs d'une amélioration de la création québécoise. « Les gens d'ici montrent désormais une ouverture sur ce qui se passe ailleurs. Il y a moins de jeux de mots ou de trucs faciles qu'autrefois, moins de concepts québéco-québécois. »

LAPERRIÈRE & VERREAULT

Des contrats pour 37 millions

PRESSE CANADIENNE

Le Groupe Laperrière & Verreault a annoncé hier qu'il avait conclu des contrats totalisant 37 millions pour la vente d'équipements à des entreprises du secteur du traitement des métaux et des minerais à travers le monde.

Dorr-Oliver Eimco, une entreprise faisant partie de la filiale procédés de GL&V, a notamment reçu des commandes totalisant près de 12 millions en provenance de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et du Moyen-Orient, et d'autres totalisant plus de 7 millions en provenance de l'Amérique latine.

L'entreprise a obtenu des contrats dans d'autres pays. Parmi les plus importants figurent quatre contrats d'un montant total d'environ 15 millions visant la fourniture de plusieurs cellules de flottation et d'équipements connexes à des

producteurs des États-Unis, du Moyen-Orient et du Brésil.

Une autre entreprise du groupe, Krebs International, dont l'acquisition a été faite en décembre dernier, a obtenu des commandes totalisant environ 6,5 millions pour livrer des systèmes de séparation des solides et des liquides à des producteurs situés principalement en Australie et aux États-Unis.

Tous les contrats annoncés hier seront livrés en 2007 à l'exception de deux, dont la livraison est prévue en 2008.

Richard Verreault, président et chef de l'exploitation de GL&V a indiqué que les projets de nouvelles infra-structures demeurent nombreux dans le marché international du traitement minier, ce dont devrait continuer de bénéficier le groupe procédés au cours des prochains trimestres.

Hier, l'action de GL&V a grimpé de 3,4 % à 28,55 \$ à la Bourse de Toronto.

Une étude positive pour AEterna Zentaris

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La société biopharmaceutique québécoise AEterna Zentaris a fait part des résultats positifs d'une étude menée au Japon sur un médicament pour le traitement de l'hyperplasie bénigne de la prostate. Les résultats de cette étude de phase 2a ont démontré que son pro-

duit cetorelix possédait un bon profil d'innocuité et a été bien toléré à toutes les doses.

Pour Gilles Gagnon, PDG d'AEterna Zentaris, ces résultats confirment davantage les données positives observées lors d'études cliniques précédentes sur cetorelix en hyperplasie bénigne de la prostate chez des non asiatiques.

Il précise que la décision du partenaire japonais Shionogi d'aller de l'avant avec une étude de phase 2b permettait de poursuivre le développement de cetorelix à l'échelle internationale et de possiblement accéder à d'importants marchés mondiaux. Le titre d'AEterna s'est apprécié de 7,4 % à 4,05 \$, hier, à la Bourse de Toronto.

Van Houtte pourrait passer à des mains étrangères

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le géant canadien de la torréfaction de cafés Van Houtte pourrait passer aux mains d'étrangers.

Le quotidien torontois *Globe and Mail* a évoqué cette possibilité dans son numéro d'hier, précisant que des acquéreurs canadiens potentiels ne feraient plus partie des entreprises qui pourraient mettre la main sur la société montréalaise.

Van Houtte a annoncé en janvier qu'elle avait commencé à examiner diverses options stratégiques afin de valoriser davantage l'avoir

de ses actionnaires. Les options à évaluer comprenaient notamment l'identification d'acquéreurs ou de partenaires potentiels en vue d'une fusion ou d'une acquisition de la société.

Des sources du monde bancaire ont indiqué que des entreprises multinationales et au moins un fonds d'actions demeuraient dans la course. Toutefois, des entreprises comme Tim Hortons ou Second Cup n'auraient pas été retenues, pas plus que le fonds Oncap LP, un partenariat en investissement établi par la société torontoise Onex.

Van Houtte est le plus grand

torréfacteur et distributeur de cafés fins auprès des détaillants en alimentation du Canada. Grâce à son réseau de près de cent franchises et points de vente, il sert chaque jour plus de deux millions de tasses de café dans les petites et grandes villes d'Amérique du Nord, et plus de trois millions à l'échelle mondiale. Le siège social de Van Houtte, situé à Montréal, emploie 1900 personnes aussi bien au Canada qu'aux États-Unis.

Hier, l'action de Van Houtte a pris 1,6% à 24,35\$ à la Bourse de Toronto.

LA PRESSE AFFAIRES

Feu vert à l'accord « ciel ouvert »

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — L'Europe a donné hier son feu vert à un accord aérien historique libéralisant les vols transatlantiques entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis, en laissant miroiter une envolée de 50 % du nombre de passagers sur cinq ans et des baisses tarifaires.

Le commissaire aux Transports, Jacques Barrot, a jugé que cet accord politique, conclu après quatre années d'âpres négociations, était « bon pour les passagers et bon pour les compagnies aériennes ».

Sur cinq ans, le nombre de passagers sur les vols transatlantiques devrait passer « de 50 millions à 75 millions », a-t-il estimé devant la presse. « Une bonne concurrence et la possibilité d'une bien meilleure organisation du transport aérien »

déboucheront, selon lui, sur des tarifs « plus attrayants » pour les consommateurs.

L'Association des compagnies aériennes européennes (EAA) a évoqué une « bonne nouvelle pour les passagers » qui auront plus de choix. Mais elle a souligné qu'il était trop tôt pour analyser les bénéfices commerciaux que récolteront les transporteurs aériens.

Afin de parler d'une seule voix, les ministres des Transports des 27 réunis à Bruxelles ont repoussé l'entrée en application de l'accord de cinq mois, au 30 mars 2008. Le ministre des Transports allemand, Wolfgang Tiefensee, a précisé que ce délai supplémentaire répondait à une demande du Royaume-Uni.

Londres avait souhaité une période d'adaptation supplémentaire pour son lucratif aéroport de Heathrow jusqu'au printemps

2008, lorsqu'un cinquième terminal sera inauguré et permettra d'offrir des créneaux aériens supplémentaires. Le Royaume-Uni s'arroge 37 % des liaisons aériennes UE-États-Unis, très largement concentrées à Heathrow, où elles sont réservées à deux compagnies britanniques et deux américaines.

L'accord « ciel ouvert » devrait être formellement signé le 30 avril au cours d'un sommet UE-États-Unis à Washington.

Il démultipliera « les relations économiques, politiques et personnelles entre nos deux continents pour les années à venir », s'est félicité la ministre américaine aux Transports, Mary Peters, dans un communiqué, en qualifiant « d'historique » la décision des 27.

Mais les Européens ont aussi rappelé hier qu'une seconde phase de négociations est prévue

avec les Américains dans la foule pour conduire à davantage d'équilibre dans des domaines clés, en particulier une plus grande ouverture du capital des compagnies aériennes américaines. « Nous allons continuer notre travail auprès du Congrès américain », a promis M. Barrot.

Après deux ans et demi d'existence, en l'absence d'améliorations, certains éléments de l'accord pourront être remis en cause par des États membres, sous condition d'une approbation unanime des 27.

« Je pense que cet accord est équilibré », a commenté le ministre français des Transports, Dominique Perben. « Pour l'Europe, la priorité était l'ouverture de lignes, nous aurons plus d'offres vers plus de villes, c'est un pas positif pour les usagers », a-t-il ajouté.

Seize pays de l'UE disposent aujourd'hui d'accords « ciel

ouvert » avec les États-Unis, cinq d'accords bilatéraux plus restreints, tandis que six ne jouissent d'aucune entente.

Tous ces particularismes seront effacés par l'accord « ciel ouvert » unique UE-États-Unis, qui donnera le droit aux compagnies européennes et américaines de décoller et d'atterrir des aéroports de leur choix en Europe et aux États-Unis.

condition bien sûr d'obtenir des créneaux horaires, âprement négociés. Leur rareté dans les grands aéroports a souvent permis aux opérateurs historiques, les anciennes compagnies nationales privatisées, de freiner l'entrée de nouveaux acteurs.

Dans ce domaine, M. Barrot promet d'examiner « des dispositifs ». « Dès lors qu'il y aura des possibilités nouvelles de lignes, il faudra pouvoir les exploiter », a-t-il promis.

De la concurrence pour YouTube

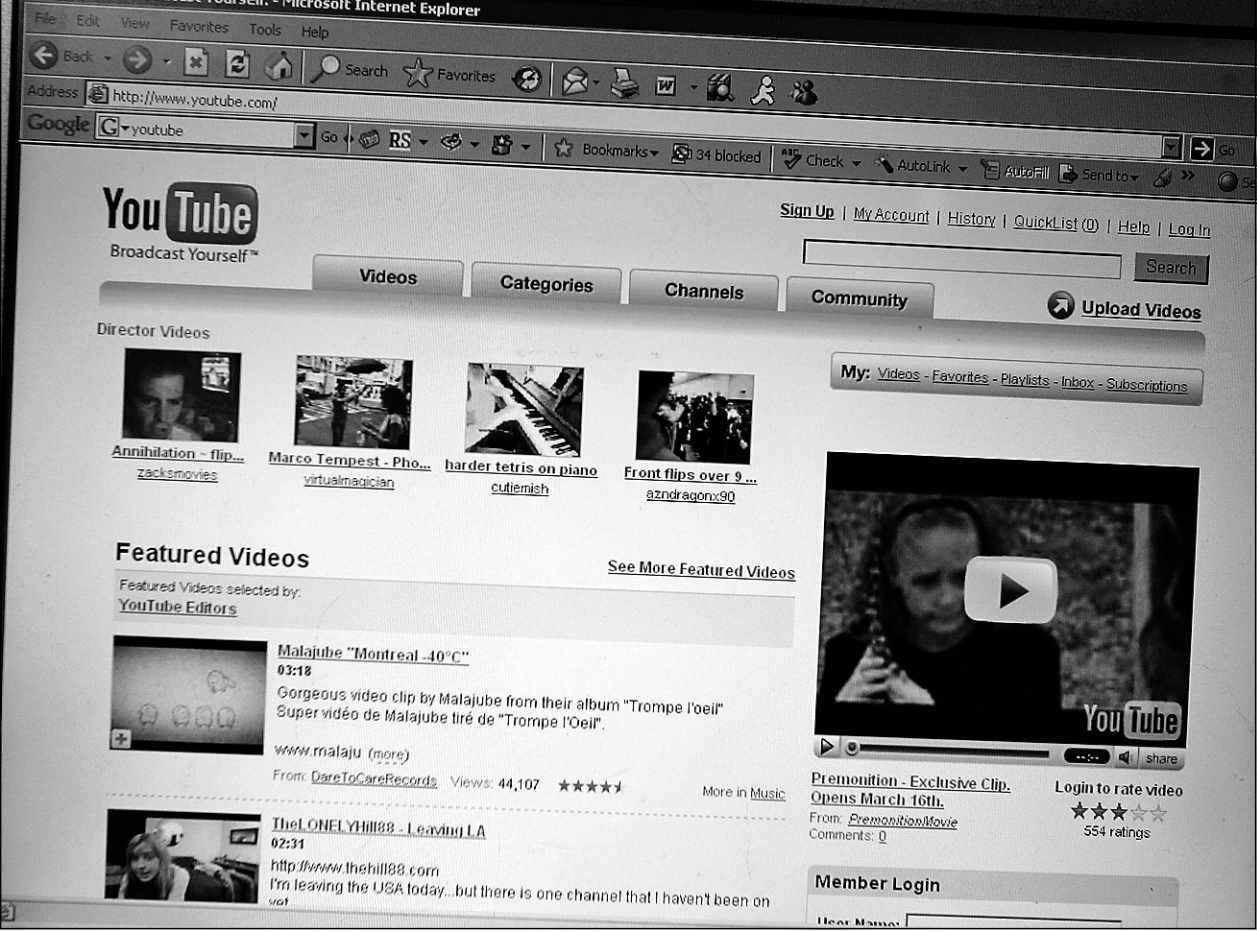


PHOTO ROBERT SULLIVAN, AFP

Le site le plus populaire pour la vidéo sur Internet, YouTube, compte des millions de clips échangés par les internautes. Sur la photo, une saisie d'écran de la page d'accueil du site YouTube le 13 mars dernier.

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les groupes de médias NBC Universal et News Corp. ont annoncé hier un accord avec les portails Internet AOL (Time Warner), MSN (Microsoft), MySpace (News Corp.) et Yahoo! pour créer une offre de vidéo en ligne gratuite et financée par la publicité.

Le nouveau service, qui doit démarrer l'été prochain, offrira « des milliers d'heures de vidéo haut de gamme » issus du catalogue des deux géants des médias, dont des films, des épisodes de séries télé et des clips.

Cette alliance intervient alors que le site le plus populaire pour la vidéo sur Internet, YouTube (groupe Google), qui compte lui des millions de clips vidéos échangés par les internautes, est poursuivi en justice par le groupe Viacom pour violation de droits d'auteur.

Elle intervient aussi alors que beaucoup d'analystes s'attendaient au lancement d'un site rival de YouTube par les grands groupes de médias.

Les partenaires, dont certains ont par ailleurs conclu des accords avec YouTube autorisant l'utilisation de leurs contenus, soulignent que leur alliance offrira un contenu « sûr et légal »

et indiquent avoir déjà l'appui d'annonceurs comme Cadbury Schweppes, Cisco, Intel et General Motors.

Dès le lancement, des épisodes entiers et des clips de plusieurs séries télé, comme *24 heures* ou *Les Simpson*, seront disponibles gratuitement, ainsi que des films à succès récents comme *Borat* ou *Little Miss Sunshine*.

Chacun des portails distributeurs offrira ces contenus avec ses propres chartes graphiques et intégrés dans ses pages, par exemple en plaçant un lien vers un épisode d'une série à côté d'un article sur l'acteur principal.

Cela enrichira les contenus vidéo déjà disponibles par exemple sur AOL, qui offre des films de Sony et des émissions télé de Warner, payants ou parfois gratuits.

Après le lancement, les partenaires « envisagent d'acquérir des contenus supplémentaires et de produire de nouveaux contenus exclusifs » et chercheront de nouveaux distributeurs. Ils n'ont pas encore donné de nom à leur nouveau service.

Le marché des publicités liées à la vidéo sur Internet devrait presque doubler cette année, par rapport aux 410 millions US dépensés sur ce poste en 2006, selon le cabinet eMarketer.

Oracle accuse son concurrent SAP de vol

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le fabricant américain de progiciels Oracle a déposé hier une plainte devant la justice de l'État de Californie contre le leader du marché, l'allemand SAP, accusant ce dernier de lui avoir volé des milliers de logiciels en se faisant passer pour ses clients.

Numéro deux mondial des logiciels pour professionnels, Oracle a dénoncé « un vol à grande échelle » attribué à un moment porteur pour Oracle. Ce dernier a publié cette semaine des résultats trimestriels supérieurs à ses attentes et à celles du marché, avec notamment un bond de 35 % de son bénéfice et un gain significatif de parts de marché qui a enthousiasmé le marché.

La vivacité d'Oracle a d'autant plus impressionné la communauté financière que SAP avait pour sa

part annoncé des résultats plus ternes à la fin de janvier.

Dans sa plainte, Oracle estime que SAP a « volé des milliers de produits protégés par le copyright » en se connectant sur le site Internet de soutien aux clients d'Oracle par l'entremise des comptes de clients réels de ce dernier.

« Depuis ce site, SAP a copié et volé des milliers de produits Oracle ainsi que d'autres matériaux protégés par le droit sur la propriété intellectuelle pour les transférer sur ses propres serveurs », peut-on lire dans le texte de la plainte.

Par l'entremise de son site de soutien aux clients, Oracle donne accès, outre à des équipes de techniciens, à des fragments de programmes de ses logiciels afin que les clients puissent faire leur propre actualisation du produit ou réparer une faille.

Avec ces données, SAP « peut offrir un suivi clientèle aux utilisateurs de produits Oracle à des prix inférieurs, mais aussi tenter de convaincre ces clients de migrer chez SAP », poursuivent les plaignants.

Oracle s'est rendu compte de la fraude en novembre 2006 en constatant « une activité de téléchargement anormalement élevée sur deux

gammes de produits, PeopleSoft et JD Edwards ».

Après enquête, Oracle s'est rendu compte que ces soi-disant clients connectés sur son site remontaient à une adresse IP appartenant à SAP. Point commun de ces usagers, leur compte avait expiré ou allait expirer prochainement.

Oracle cite en exemple un de ces clients douteux, qui s'est mis à télécharger pendant quatre jours d'affilée des documents à un rythme de plus de 1800 unités par jour, « comparativement à un usage moyen de 20 téléchargements par mois pour nos clients ».

Le patron de Total mis en examen

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le patron de Total, Christophe de Margerie, a été mis en examen hier soir par le juge financier Philippe Courroye pour « corruption » dans une affaire concernant un marché gazier en Iran signé en 1997, a-t-on appris de source judiciaire.

Un peu plus de trois mois après avoir été saisi de cette enquête, le magistrat financier a mis en examen le leader du groupe pétrolier pour « corruption d'agents publics étrangers et abus de biens sociaux ». Il a été placé sous contrôle judiciaire. Les modalités de ce contrôle judiciaire n'ont pas été précisées.

Le groupe Total a confirmé la mise en examen de son directeur général, réaffirmant que les accords avaient été signés « dans le respect de la loi », dans un communiqué.

Il avait été placé en garde à vue mercredi matin. Au cours de sa garde à vue, puis devant le magistrat, il a été interrogé sur le contrat signé par Total avec la société pétrolière nationale iranienne NIOC pour l'exploitation

d'un champ gazier offshore appelé South Pars. Dans cette affaire, des fonds, dont la trace a été retrouvée en Suisse, auraient été versés de façon illicite par des dirigeants du pétrolier français à des décideurs iraniens, entre 1996 et 2003, en vue de s'assurer l'obtention du marché gazier iranien. Le juge s'intéresse à une somme de 38 millions US qui aurait été versée par l'entremise d'une entité liée à Total au cours de cette période.

Quatre autres cadres et anciens cadres dirigeants de Total également placés en garde à vue mercredi –le directeur financier Robert Castaigne, le patron de la filière gaz Philippe Boisseau, l'ancien responsable pour Total de South Pars Michel Naylies et l'ancien cadre du groupe Patrick Rambaud– ont été remis en liberté mercredi soir, sans poursuites.

Dans cette affaire, des fonds, dont la trace a été retrouvée en Suisse, auraient été versés de façon illicite par des dirigeants de Total à des décideurs iraniens, entre 1996 et 2003, en vue de s'assurer l'obtention d'un contrat gazier iranien.

Près de 100 millions de francs suisses (95 millions CAN) auraient transité sur deux comptes en Suisse appartenant à un intermédiaire présumé. Une partie de ces fonds a été bloquée par les autorités helvétiques.

M. de Margerie, 55 ans, était directeur Moyen-Orient à l'époque des faits. Il avait déjà été entendu en octobre par les policiers de la BRDE dans une autre affaire, dite « pétrole contre nourriture », également instruite par le juge Courroye. À l'époque, il était numéro deux du groupe derrière Thierry Desmarest.

Le juge l'avait mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux et complicité de corruption d'agents publics étrangers ». Des flux financiers issus du –qualifiés d'abus de biens sociaux– auraient été destinés à favoriser l'obtention de pétrole en Irak.

Dans ce dossier, le magistrat a découvert en 2005 que des Français étaient susceptibles d'avoir touché des commissions dans le cadre de violations de l'embargo de l'ONU sur le pétrole imposé à l'Irak entre 1996 et 2003.

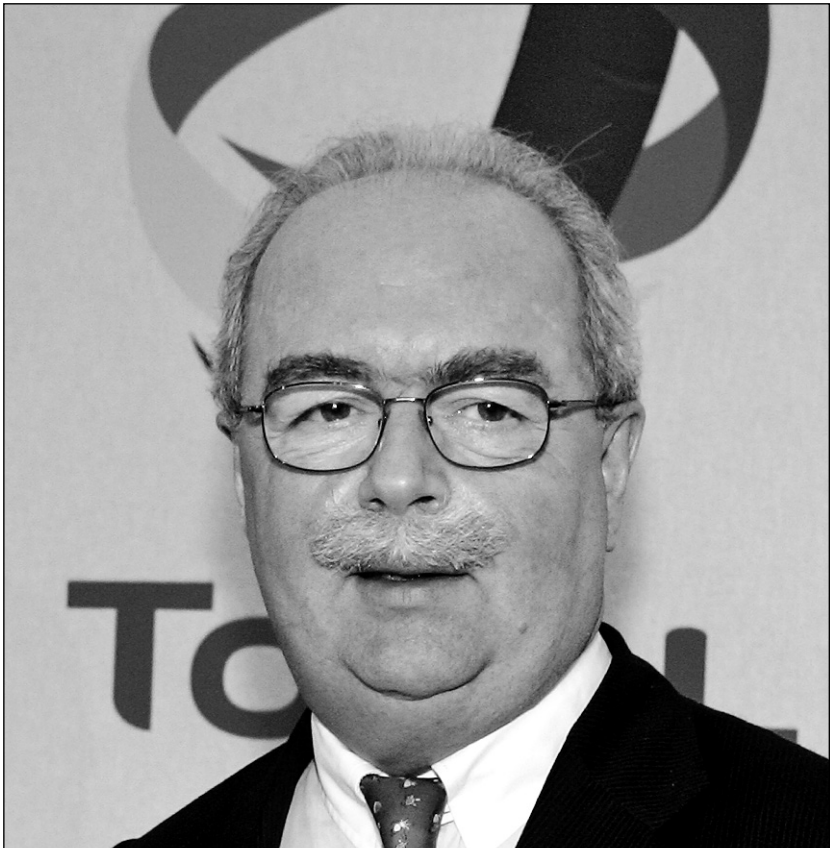


PHOTO REMY DE LA MAUVINIÈRE, AP

Christophe de Margerie, patron de Total, a été interrogé sur le contrat signé par Total avec la société pétrolière nationale iranienne NIOC pour l'exploitation d'un champ gazier offshore appelé South Pars.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

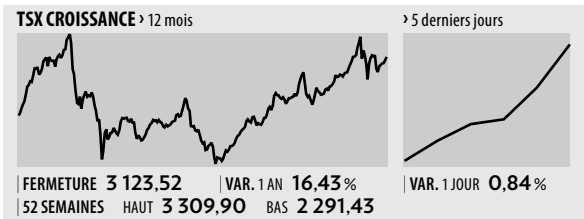
		FERMETURE		CHANGEMENT		VOLUME	VAR. CETTE	VAL. BOUR.	52 SEMAINES		DIV.
		IQ 30	(\$)	NET	%	(100)	ANNÉE (%)	(M \$)	HAUT	BAS	ANN.
Abitibi-Consolidated (A)	✓	3,09	0,02	0,65		23 509	3,34	1 360	5,13	2,53	0,00
ACE Aviation (ACE.B)	✓	30,80	-0,13	-0,42		954	19,45	3 179	32,46	17,80	0,00
Addenda Capital (ADV)		24,45	0,00	0,00		293	4,44	288	29,80	22,16	1,32
▲ Aeterna (AEZ)		4,05	0,28	7,43		2 991	-14,20	215	6,00	2,98	0,00
▼ Air Canada (AC.B)		17,01	-0,24	-1,39		124	-3,46	1 713	21,05	15,63	0,00
▼ Alcan (AL)	✓	60,70	-0,75	-1,22		7 889	6,90	22 263	64,99	41,78	0,80
▼ Alimentation Couche-Tard (ATD.B)	✓	23,71	-0,44	-1,82		2 490	-6,47	4 812	28,42	22,25	0,12
Astral Media (ACM.A)		41,15	0,20	0,49		1 130	3,06	2 173	47,72	33,12	0,40
Axcan Pharma (AXP)		19,16	0,04	0,21		429	15,56	878	19,58	13,01	0,00
Banque de Montréal (BMO)	✓	71,20	-0,08	-0,11		10 805	3,19	35 659	72,54	58,58	2,72
Banque Laurentienne (LB)	✓	33,91	0,20	0,59		930	12,10	801	34,00	28,01	1,16
Banque Nationale (NA)	✓	63,91	-0,52	-0,81		6 980	-2,93	10 389	66,80	55,89	2,16
Banque Royale (RY)	✓	57,82	-0,38	-0,65		28 492	4,18	73 818	58,96	43,52	1,84
▼ BCE (BCE)	✓	30,45	-0,41	-1,33		13 004	-3,03	24 593	34,25	25,32	1,46
Bombardier (BBD.B)		4,63	0,00	0,00		37 814	17,22	8 111	4,87	2,68	0,00
CAE (CAE)	✓	12,62	-0,10	-0,79		4 996	17,40	3 172	12,77	8,09	0,04
Cascades (CAS)	✓	12,09	0,00	0,00		3 907	-8,62	1 203	15,80	10,51	0,16
CN (CNR)	✓	52,63	-0,22	-0,42		17 436	5,11	26 953	55,95	44,43	0,84
Cogeco (CGO)		36,97	0,32	0,87		122	26,35	612	41,00	19,30	0,28
Corporation Financière Power (PWF)	✓	39,23	-0,35	-0,88		5 439	4,09	27 650	41,03	30,20	1,07
Domtar (UFS)	✓	11,16	-0,06	-0,54		46 075	13,30	4 911	11,55	6,24	0,00
▲ Emergis (EME)		6,08	0,28	4,83		3 298	15,15	545	6,09	3,70	0,00
▲ Garda (GW)		18,57	0,24	1,31		865	-14,97	571	27,50	17,63	0,00
▼ Groupe CGI (GIB.A)	✓	10,07	-0,11	-1,08		9 212	23,86	3 318	10,40	6,50	0,00
Groupe Canam (CAM)		10,00	0,01	0,10		822	7,99	491	11,66	8,15	0,16

▲▼ > Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras > Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 > Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M\$ > Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

		FERMETURE	CHANGEMENT		VOLUME	VAR. CETTE	VAL. BOUR.	52 SEMAINES		DIV.	
		IQ 30	(\$)	NET	(100)	ANNÉE (%)	(M \$)	HAUT	BAS	ANN.	
				%							
▼	Groupe Pages Jaunes (YLO.UN)		13,62	-0,34	-2,44	14 299	5,83	7 015	16,69	11,55	1,09
	Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	34,82	-0,05	-0,14	2 762	10,65	5 258	37,78	26,00	0,36
	Groupe TVA (TVA.B)		15,00	0,10	0,67	11	0,67	405	17,50	13,96	0,20
▼	Labopharm (DDS)		6,78	-0,08	-1,17	729	-0,59	385	10,95	5,40	0,00
	Le Groupe Jean Coutu (PJC.A)	✓	14,86	0,03	0,20	1 849	8,07	3 889	16,20	9,91	0,12
	Les Industries Dorel (DII.B)		36,04	0,09	0,25	4 180	14,27	1 182	37,12	22,64	0,50
	Les Vêtements de sport Gildan (GIL)	✓	66,30	0,33	0,50	1 882	21,67	3 987	67,30	42,26	0,00
▲	L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	35,42	0,42	1,20	1 605	-1,99	2 831	37,44	29,52	0,72
	Mega Brands (MB)	✓	26,09	-0,16	-0,61	2 002	-0,23	852	29,70	20,25	0,00
	Metro (MRU.A)	✓	37,17	0,00	0,00	1 492	-2,03	4 289	40,83	29,15	0,46
	Molson Coors (TAP.B)	✓	105,25	0,00	0,00	1	18,25	9 321	105,25	71,00	1,28
▲	Neurochem (NRM)	✓	18,06	0,36	2,03	1 473	-27,79	700	29,99	10,40	0,00
▼	Nortel (NT)		28,51	-1,69	-5,60	24 497	-8,86	12 365	37,35	21,40	0,00
	Novelis (NVL)		50,95	-0,10	-0,20	538	56,34	3 805	51,81	20,60	0,00
▼	Power Corporation (POW)	✓	37,16	-0,54	-1,43	6 066	5,30	16 776	39,48	28,25	0,79
	Quebecor (QBR.B)	✓	39,82	-0,23	-0,57	1 025	11,01	2 622	41,49	23,76	0,20
▼	Quebecor World (IQW)	✓	14,81	-0,30	-1,99	4 762	9,70	1 951	17,25	10,67	0,00
▲	Reitmans (RET.A)		21,85	0,42	1,96	3 001	-1,53	1 554	24,02	17,00	0,64
▼	Rona (RON)	✓	23,59	-0,29	-1,21	4 206	12,33	2 711	24,73	19,90	0,00
▼	Saputo (SAP)	✓	44,45	-0,45	-1,00	2 001	20,27	4 588	46,19	32,05	0,80
▼	Tembec (TBC)		1,83	-0,08	-4,19	4 134	6,40	157	3,15	1,09	0,00
▲	Transat AT (TRZ.B)		34,96	0,83	2,43	795	9,97	1 191	36,21	21,55	0,36
▲	Transcontinental (TCL.A)	✓	21,11	0,22	1,05	362	1,34	1 803	22,90	17,75	0,28
	Uni-Select (UNS)		31,25	0,05	0,16	74	7,83	616	35,00	28,08	0,43
▲	Van Houtte (VH)		24,35	0,39	1,63	1 862	39,78	520	25,05	16,00	0,32

TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



	FERMETURE	CHANGEMENT		VAR. CETTE
	(\$)	NET	%	VOLUME ANNÉE (%)
AAER (AAE)	0,39	0,02	5,41	40 000 14,71
Abcourt Mines-B (ABI)	0,63	0,01	1,61	53 950 -8,70
Abitex Resources (ABE)	0,30	0,00	0,00	0 -3,23
Advitech (AVI)	0,12	-0,01	-8,00	12 500 -4,17
Affinor Resources (AFI)	0,20	0,00	0,00	0 -25,00
Afri-Can Marine Minerals (AFA)	0,19	0,01	2,78	110 000 54,17
Aldeavision Solutions (AVS)	0,19	0,00	0,00	200 -24,00
Alert B&C (ACB)	0,25	-0,02	-7,41	13 485 56,25
Appalaches Resources (APP)	0,18	-0,01	-2,70	265 846 56,52
Aptilon (APZ)	0,40	0,00	0,00	30 500 60,00
Augyva (AUV)	0,51	-0,02	-3,77	136 990 -1,92
Azimut Exploration (AZM)	4,90	0,05	1,03	28 800 -0,20
Bell Canada International (BI/H)	0,98	0,00	0,00	954 55,56
Biophage Pharma (BUG)	0,13	0,01	4,00	3 000 -13,33
Bioxel Pharma (BIP)	0,30	0,01	3,45	25 500 -11,77
Blue Note Mining (BN)	0,48	-0,01	-1,03	594 778 -1,03
Branchez-Vous (BZV)	0,62	-0,01	-1,59	1 000 195,24
C2C (CCN)	0,78	0,08	11,43	225 183 59,18
C2 Solution (CST)	0,69	0,04	6,15	34 250 109,09
Cadiscor Resources (CAO)	0,94	0,02	2,17	246 121 22,08
Canadian Royalties (CZZ)	2,99	-0,11	-3,55	69 464 19,12
Clemex Tech- A (CXG/A)	0,20	0,00	0,00	20 000 8,11
Comporc (CNP)	0,28	0,00	0,00	12 000 21,74
CPL Technologies (CCY)	0,09	0,00	0,00	3 000 -35,71
D'Arianne Resources (DAR)	0,17	0,01	6,45	20 000 -8,33
D-Box Technologies (DBO/A)	0,64	-0,04	-5,88	151 155 28,00
Deq Systems (DEQ)	0,66	0,09	15,79	44 500 4,76
Dia Bras Exploration (DIB)	1,04	0,05	5,05	2 701 200 -12,61
Diagnos (ADK)	0,29	0,00	0,00	0 21,28
Dianor Resources (DOR)	0,62	0,02	3,33	203 419 -12,68
Dios Exploration (DOS)	0,86	-0,03	-3,37	150 550 91,11
Ditem Explorations (DIT)	2,11	-0,03	-1,40	236 602 205,80
Dynasty Gaming (DNY)	0,81	0,00	0,00	103 398 -11,96
Ecu Silver Mining (ECU)	2,65	0,06	2,32	302 145 -23,41
Exeltech Aerospace (XLT)	0,33	-0,02	-4,41	30 500 71,05
Exploration Orbite Vspa (ORT/A)	0,15	0,00	0,00	16 000 50,00
Fieldex Exploration (FLX)	0,58	0,00	0,00	18 000 61,11
Forest Gate Resources (FGT)	0,15	0,00	0,00	136 000 -18,92
Fortsum Business Solutions (FRT)	0,53	0,03	6,00	9 400 -18,46
Freewest Resources Canada (FWR)	0,16	-0,01	-3,03	316 500 -13,51
Frv Media-Cl A (FRV)	0,13	0,00	0,00	0 -19,36
Gastem (GMR)	0,75	-0,01	-1,32	201 000 114,29
Gold Hawk Resources (CGK)	0,53	0,01	1,92	66 500 -3,64
Golden Goose Resources (GGR)	0,80	0,05	6,67	81 076 66,67
Golden Tag Resources (GOG)	0,48	0,02	3,23	32 500 -20,00
Golden Valley Mines (GZZ)	0,55	0,01	1,85	72 200 10,00
H20 Innovation 2000 (HEO)	1,70	0,00	0,00	3 900 41,67
HIT Énergies (HES)	0,17	0,00	0,00	0 -5,56
Hinterland Metals (HMI)	0,23	-0,02	-6,25	177 500 80,00
Imaflex (IFX/A)	0,51	0,01	2,00	92 000 -47,96
Isacsoft-A (ISF)	0,37	0,01	2,78	33 499 -9,76
Junex (JNX)	1,14	0,05	4,59	113 325 11,77
Kolombo Technologies (KOL)	0,74	0,04	5,71	7 000 -48,00
Lounor Exploration (LO)	0,17	-0,02	-8,33	3 600 -17,50
Louvem Mines (LOV)	0,33	0,02	6,45	5 000 50,00
Lyrtech Cl A (LYT)	0,10	-0,01	-4,76	60 050 -20,00
Matamec Explorations (MAT)	0,25	-0,02	-5,66	655 000 51,52
Medicago (MDG)	0,60	0,00	0,00	0 -40,00
Medical Intelligence Technol (MIZ)	0,72	-0,02	-2,70	3 300 -17,24
Melkior Resources (MKR)	0,42	0,00	0,00	761 400 180,00
Metanor Resources (MTO)	1,07	0,12	12,63	481 199 62,12
Metco Resources (MKO)	0,13	-0,01	-7,41	3 000 4,17
Mistral Pharma (MIP)	0,07	0,00	0,00	60 000 75,00
Mty Food Group (MTY)	8,00	0,00	0,00	40 280 25,00
Murgor Resources (MUG)	0,36	-0,02	-4,00	446 500 38,46
Names Exploration (NME)	0,35	-0,02	-5,48	714 -23,33
Neptune Tech&Bioressources (NTB)	5,40	-0,14	-2,53	95 850 23,01
Normabec Mining Res (NMB)	0,55	-0,02	-3,51	363 000 66,67
Noveko International (EKO)	1,20	0,00	0,00	0 2,56
Nstein Technologies (EIN)	0,84	0,04	5,00	12 100 27,27
Nti Newmerical (CFD)	0,08	0,01	7,14	9 000 -11,77
Odesia Group (ODS)	0,44	0,00	0,00	14 000 4,76
Omnitech Consultant Group (GCO)	0,06	0,01	22,22	24 090 -15,39
Orex Exploration (OX)	0,15	0,02	11,11	43 300 -23,08
Orthosoft (OSH)	0,70	0,00	0,00	21 000 -6,67
Osisko Exploration (OSK)	10,50	-0,15	-1,41	25 210 -5,15
Palmarero Silver And Gold (PIO)	9,30	0,00	0,00	2 320 7,02
Perlite Canada (PCI)	0,31	0,00	0,00	0 -3,13
Pershimco Resources (PRO)	0,76	-0,04	-5,00	74 500 28,81
Petrolia (PEA)	0,46	-0,01	-2,13	22 500 -13,21
Plexmar Resources (PLE)	0,49	-0,03	-5,77	953 400 -14,04
Power Tech (PWB)	0,62	0,02	3,33	20 730 6,90
Pro-Or Mining Resources (POI)	0,76	0,02	2,70	44 500 7,04
Puma Exploration (PUM)	0,46	0,00	0,00	34 000 87,76
Radisson Mining Resources (RDS)	0,23	0,00	0,00	2 000 27,78
Ranaz (RNZ)	1,95	0,05	2,63	6 300 178,57
Raymor Industries (RAR)	1,23	-0,02	-1,60	146 701 -0,81
Redex (RDx)	0,40	0,02	5,26	28 440 0,00
Ressources Majesco (MAJ)	0,29	0,00	0,00	226 000 100,00
Robex Ressources (RBx)	0,26	-0,03	-10,35	185 500 33,33
Rocmec Mining (RMI)	0,25	-0,01	-1,96	285 000 13,64
Rocrest (RTT)	1,56	-0,19	-10,86	1 100 0,65
RPM Tech (RP)	0,89	0,00	0,00	0 -6,32
Searchgold Resources (RSG)	0,32	-0,02	-4,48	1 822 500 146,15
Section Rouge Media (SRO)	0,20	0,01	2,63	56 150 -2,50
Sensio Technologies (SIO)	0,40	-0,06	-13,04	3 000 -23,08
Sirios Resources (SOI)	0,39	0,00	0,00	107 100 -11,36
Sonomax Hearing Healthcare (SHH)	0,39	0,01	1,30	273 100 95,00
Sonomex (SNM/H)	0,11	0,00	0,00	2 000 0,00
South-Malartic Exploration (MSU)	0,22	0,01	2,33	133 000 0,00
Sportscene Group (SPS/A)	15,64	0,00	0,00	0 -2,25
Strateco Resources (RSC)	2,91	-0,04	-1,36	712 300 14,12
Syscan International (SYA)	0,20	0,00	0,00	38 -24,53
Tom Exploration (TUM)	0,09	-0,01	-5,26	105 000 -40,00
Typhoon Exploration (TOO)	0,26	-0,01	-1,89	282 600 -29,73
Vantex Resources (VTX)	0,19	-0,01	-2,63	48 000 37,04
Vigil Locating Systems (VIG)	0,04	0,00	0,00	5 893 16,67
Vior Exploration (VIO)	0,23	0,03	12,20	31 980 15,00
Wanted Technologies (WAN)	0,52	0,02	4,00	7 000 73,33

LA PRESSE AFFAIRES

MOTOROLA

LE MARCHÉ N'APPRECIÉ PAS L'action de l'équipementier télécoms Motorola dégringolait hier à la Bourse de New York, au lendemain d'un avertissement sur résultat qui a laissé plusieurs analystes « abasourdis ». Hier, l'action Motorola a perdu 6,6 % à 17,50 dollars US. Mercredi soir, le deuxième équipementier télécoms du secteur, derrière le finlandais Nokia, a lancé un avertissement sur résultat pour le premier trimestre en raison de difficultés sur le marché des téléphones mobiles. L'équipementier a déclaré de plus en plus de pertes d'exploitation dans sa division téléphonie mobile. Motorola table sur une perte nette par action de 7 à 9 cents US, comprenant une charge de 9 cents, soit un résultat exceptionnel compris entre 0 et 2 cents par action, « ce qui est bien en deçà de la prévision moyenne du marché de +20 cents hors exceptionnels », selon les analystes.

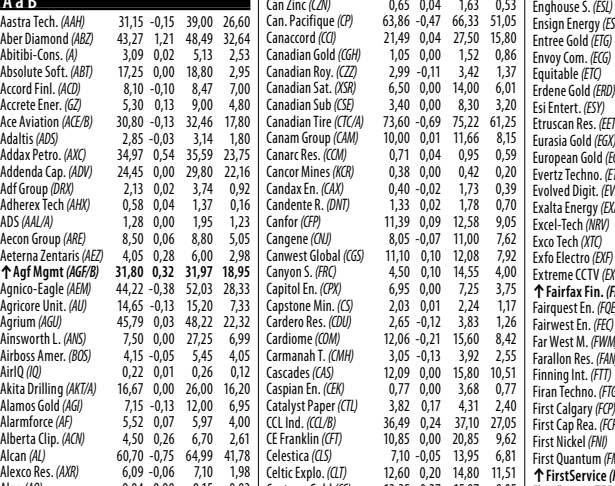
AGENCE FRANCE-PRESSE

EMS

CAPACITÉ DE TRAITEMENT DOUBLÉE AU ROYAUME-UNI La société canadienne Environmental Management Solutions a annoncé hier l'approbation pour la construction de son deuxième centre de traitement de sol contaminé au Royaume-Uni. Ce dernier sera aménagé à Colnbrook à l'ouest de Londres. Ce centre de traitement, qui s'étendra sur 1,5 hectare, a reçu tous les permis nécessaires pour opérer jusqu'en 2010. Il aura une capacité de 50 000 tonnes, ce qui équivaut au niveau de débit de traitement du Centre de Risley de la compagnie, situé à Manchester au nord-ouest de l'Angleterre. Ces deux sites sont les seuls centres de traitement de sol contaminé au Royaume-Uni et sont exploités en partenariat avec Biffa Plc.

PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE TORONTO



COMMENT LIRE

LES COTES FINANCIÈRES

Les titres sont classés par ordre alphabétique. Dans certains cas, nous privilégions une approche fidèle aux habitudes des lecteurs. Ainsi, le Groupe Jean Coutu est classé sous Jean Coutu. De même, Alimentation Couche-Tard est classé sous Couche-Tard.

Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Notre liste inclut tous les titres dont le volume moyen des 60 derniers jours, au moment de dresser la liste, était de 100 transactions et plus. La liste est révisée à chaque trimestre.

La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux dernières décimales sont notées.

Société (symbole): nom de l'entreprise et le symbole boursier entre parenthèses.

Ferm.: cours à l'arrêt des transactions.

Ch. net: indique le changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture.

Caractères gras: indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance.

↑: indique un haut 52 semaines.

↓: indique un bas 52 semaines.

↑: indique un haut 52 semaines.

↓: indique un bas 52 semaines.

Société

Ferm.

Ch. net

52 semaines

20-20 Techno. (TNT)

A à B

A à B

A à B

A à B

A à B

Lakeport Un délai demandé



PHOTO JOE KLAMAR, ARCHIVES AFP

Le Bureau de la concurrence du Canada a demandé un délai supplémentaire de 30 jours afin d'étudier le projet d'acquisition du fonds de revenu Lakeport Brewing par la Brasserie Labatt. Par voie de communiqué de presse, hier, Lakeport a indiqué que cette requête était jugée possible lorsque Labatt a émis sa circulaire d'offre publique d'achat, le 21 février. Labatt propose 28 \$ en espèces par action, soit environ 201 millions de dollars, afin de mettre la main sur Lakeport, dont le siège social est situé à Hamilton, en Ontario. Le conseil d'administration de Lakeport s'est déclaré en faveur de l'offre à l'unanimité. Hier, l'action du fonds a reculé de 5 cents, à 27,90 \$, à la Bourse de Toronto.

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR.
Énergie	3 110,41	25,62
Matériaux de base	2 469,67	2,99
Prod. consom. de base	1 693,71	-14,85
Prod. consom. discrét.	1 334,49	2,36
Produits industriels	1 242,73	-2,15
Services de télécom.	886,04	-12,87
Services financiers	2 014,07	-14,43
Services publics	1 749,05	5,72
Soins de santé	520,40	-4,74
Tech. de l'information	268,57	-2,47

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	CLÔT.(S)	VAR. (%)
EASTERN PLAT. (ELR)	28 020 178	2,02	0,00
UTS ENERGY (UTS)	12 693 019	4,20	7,97
DYNATEC (DY)	11 607 668	3,18	4,61
EQUINOX MINERALS (EQN)	7 626 086	2,29	5,53
YAMANA GOLD (YRI)	4 824 318	16,90	-1,80
TALISMAN ENERGY (TLM)	4 770 096	19,74	1,13
NORTEL NETWORKS (NT)	2 462 725	28,51	-5,60
GOLDCORP (G)	4 702 548	28,17	-0,81
DOMTAR (IFS)	4 607 478	11,16	-0,54
KINROSS GOLD (K)	4 456 369	16,18	-0,12

14,30	-0,02	94,9	36,05		
5,94	0,01	1,24	0,00		
7,01	0,07	49,56	2,56		
14,15	0,26	15,85	4,00		
45,7	0,10	5,85	3,00		
3,10	0,00	7,45	2,00		
Logibec (LGB) 19,45 0,47 19,45 14,00					
Logistics (LGT) 22,00 0,00 22,50 14,25					
Lorus Theria (LOR) 0,28 0,01 0,42 0,22					
Lundin Mining (LUN) 12,23 0,08 15,05 8,05					
Macdonald Pet. (MDA) 47,98 0,40 52,49 34,53					
Macro (MTR) 2,00 0,00 2,00 1,45					
Madison Pac. (MPO) 2,98 0,00 3,90 2,01					
Magna Int. (MGI) 3,09 0,00 3,45 2,19					
Magna Int. (MGI) 87,10 0,10 96,00 76,69					
Magnotta W. (MAG) 2,39 0,00 2,55 1,95					
Mahalo Enr. (CMB) 3,77 0,12 5,85 1,90					
Mainstreet Ec. (MSE) 18,11 0,01 19,90 5,55					
Major Drilling (MDJ) 30,01 0,71 30,16 17,81					
Manitoba Tel. (MTB) 47,19 0,09 50,24 41,76					
Manipule Fin. (MFC) 39,55 0,81 49,34 33,83					
Maple Leaf (MFL) 14,42 0,07 15,00 11,00					
Marchmont (MCH) 3,27 0,00 3,27 2,00					
Marsulex (MAR) 11,45 0,04 12,25 7,00					
Matina Int. (MRE) 13,00 0,04 13,43 6,63					
Masters Enr. (MST) 2,39 0,05 5,39 2,41					
Matrikon (MTK) 3,50 0,50 5,50 2,55					
Maxim Power (MIG) 6,91 0,00 8,14 4,01					
MCAP (MCP) 12,10 0,02 12,75 9,55					
MCloy (MCL) 5,60 0,00 9,98 5,02					
MCN Traders (MOT) 9,39 0,49 10,63 7,55					
MDS (MDS) 21,67 0,29 22,90 18,15					
Medcomsoft (MSF) 0,42 0,04 0,93 0,35					
Mediagri (MGR) 9,15 0,20 11,04 7,93					
Medicare (MHP) 1,26 0,08 2,22 1,10					
Mediosolution (MSH) 0,17 0,00 0,37 0,15					
Mega Bloks (MBK) 26,09 0,16 29,70 20,25					
Meritor Elev. (MER) 25,85 0,08 28,50 14,50					
Mercer Cedar (MRC) 5,60 1,30 14,89 4,25					
Methanex (MEX) 25,19 0,21 34,87 20,37					
Methylene (MTH) 26,67 0,01 30,05 20,33					
Metro (MTM) 37,17 0,00 40,83 29,15					
MI Develop. (MIMA) 42,67 0,11 43,64 34,90					
Microbio Bi. (MBK) 0,71 0,02 0,97 0,40					
Middlefield (MBF) 0,05 0,05 3,22 0,60					
Mignit (MIG) 1,52 0,01 4,25 1,35					
Mixenig (MIX) 0,60 0,02 0,81 0,39					
Milagro Enr. (MRE) 0,16 0,01 0,77 0,15					
Milco Int. (MIL) 3,27 0,17 3,12 1,22					
Miner Silver (MSV) 3,27 0,17 4,01 1,33					
Miniready S. (MNY) 0,36 0,03 1,08 0,26					
Minirefines (MR) 12,47 0,03 13,73 7,25					
Minieres du Nord (MON) 1,45 0,03 1,60 0,40					
Mimiram Min. (MAE) 5,22 0,09 6,12 3,20					
Miranda Tech (MT) 13,84 0,09 19,48 11,26					
Misc. Telec. (MTM) 0,19 0,00 0,28 0,10					
MKS (MKS) 1,66 0,04 3,50 1,48					
Molson (MOL) 100,50 0,00 101,50 30,00					
Morand (MOR) 21,87 0,19 23,32 12,00					
Mossad Tech. (MST) 23,50 0,00 31,50 22,00					
Mountain Prop. (MPP) 4,20 0,05 5,05 3,00					
MTI Global (MTG) 1,32 0,02 2,25 1,25					
Mundo Min. (MUN) 1,40 0,02 3,40 1,30					
N&O					
NBC North. (NBE) 0,46 0,02 1,49 0,33					
Nor Material (NEM) 3,51 0,03 3,65 1,58					
Neurochem (NRC) 21,86 0,06 29,99 10,40					
Newsun Res. (NSR) 2,55 0,10 4,63 2,16					
Neu Gold (NGD) 9,52 0,02 13,24 7,36					
Newfound (NCF) 18,00 0,09 19,49 14,10					
Newmont (NMC) 50,33 0,67 66,66 44,75					
Procter & Gamble (PG) 1,71 0,00 2,73 1,77					
Prometic Life (PL) 0,48 0,02 0,55 0,23					
Prospex Res. (PSX) 4,00 0,18 5,00 3,85					
Pulse Data (PDA) 2,20 0,13 3,39 2,07					
Pure Energy (PSY) 10,25 0,10 26,20 9,60					
Pyxis Capital (PCX) 3,20 0,15 3,20 0,85					
9 Partners (9P) 13,95 0,15 14,60 9,51					
OGX (OGX) 2,97 0,02 4,69 1,10					
OLG (OLG) 11,63 0,16 11,63 11,63					
Quadra Mining (QM) 8,60 0,25 13,35 6,59					
Quebecor (QBR) 39,82 0,23 49,49 23,76					
Quebecor (QBR) 14,81 0,30 17,25 10,67					
Queenstear R. (QRL) 0,16 0,00 0,60 0,15					
Quest Mining (QMT) 1,31 0,01 2,22 0,95					
Quest Capital (QC) 3,18 0,01 3,51 2,30					
Questair Tech. (QAT) 1,29 0,00 2,04 0,85					
Questerre Enr. (QEC) 1,25 0,05 1,45 0,68					
R&S					
Railpower Tel. (R) 0,85 0,07 4,66 0,45					
Rally Energy (REL) 5,48 0,05 5,55 1,73					
Rand A. Ranch (RAL) 1,63 0,02 2,57 1,40					
RD (RDM) 4,27 0,27 6,00 1,12					
Real Res. (RRR) 9,19 0,39 26,00 8,06					
Red Back Min. (RBM) 21,85 0,47 25,85 1,85					
Red Bull (RBU) 13,00 0,05 15,00 10,00					
Reitmans (REIT) 4,00 0,82 24,02 17,00					
Reko Int. (REK) 3,88 0,00 4,01 3,01					
Renssant Fin. (REN) 2,05 0,04 10,96 1,90					
Rentcash (RNC) 6,18 0,12 9,75 4,80					
Research in M. (RIM) 158,15 218 171,00 97,55					
Resin Systems (RS) 1,11 0,01 2,32 0,66					
Reverto (RVV) 17,00 0,26 29,50 9,40					
Revenue Prop. (RP) 16,50 0,00 16,70 13,65					
Richmond Min. (RMC) 22,50 0,00 24,00 17,00					
Richmont Min. (RMT) 2,85 0,05 5,40 2,40					
Rider Res. (RRZ) 7,61 0,15 18,00 7,01					
Ridley (RLD) 8,50 0,00 9,70 7,00					
Rio Narcea Gold (RNG) 67,16 0,04 73,54 53,55					
Ritchie Bros. (RBA) 4,21 0,29 33,54 5,35					
Rock Energy (RE) 3,45 0,05 4,66 2,57					
Rockwater Cap. (RC) 7,57 0,02 8,00 4,95					
Rockview Enr. (RVE) 2,83 0,02 6,46 2,66					
Rogers (RGS) 22,50 0,05 24,00 17,00					
Rogers Com. (RVC) 37,55 0,69 40,65 20,85					
Rona (RON) 23,59 0,29 24,73 19,90					
Rothmans (ROT) 20,69 0,12 22,92 19,02					
Royal Lysine (RL) 0,77 0,01 2,20 0,74					
Rubicon Miner. (RBM) 1,54 0,03 1,75 0,47					
Russel Metals (RMS) 28,15 0,44 29,38 22,15					
Rutter (RUT) 0,60 0,01 1,30 0,50					
Samsung Semic. (SS) 12,00 0,12 14,99 12,17					
Saputo (SAP) 5,55 0,05 46,19 19,00					
Saskatchewan W. (SW) 8,13 0,10 9,02 6,33					
Savanna Energy (SVE) 19,17 0,26 32,40 16,44					
Savaria (SVA) 2,05 0,01 2,30 1,60					
Saxon Energy (SES) 3,97 0,03 5,34 3,30					
Saxon Financ. (SFR) 23,30 0,60 24,00 17,90					
Scandinavian (S) 5,45 0,04 5,95 2,60					
Sceptre Investm. (SI) 11,20 0,19 12,00 6,75					
Seacore S. (SCS) 1,95 0,25 2,00 0,55					
Searams (SEA) 7,55 0,32 9,31 6,00					
Seared Canada (SCA) 27,11 0,25 29,98 17,21					
Semafin (SEM) 1,98 0,01 3,69 1,59					
Sembiosys S. (SES) 2,85 0,23 7,90 2,66					
Senwest Cap. (SEC) 43,00 0,40 44,00 28,00					
Shaw Comm. (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					
Shawcomm (SBRB) 43,09 1,19 44,35 27,17					

LES BOURSES
DANS LE MONDE

		VARIATION	
	FERMETURE	NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD			
NASDAQ	2 451,74	-4,18	-0,17
S&P 500 (New York)	1 434,54	-0,50	-0,04

Mexico Bolsa	28 258,80	39,25	0,14
Brazil Bovespa Stock	45 424,18	-206,68	-0,45
EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	3 726,62	68,77	1,88
FTSE 100 (Angleterre)	6 318,00	61,20	0,98
CAC 40 (France)	5 598,37	96,19	1,75
DAX (Allemagne)	6 856,96	144,90	2,16
IBEX 35 (Espagne)	14 490,10	179,60	1,26

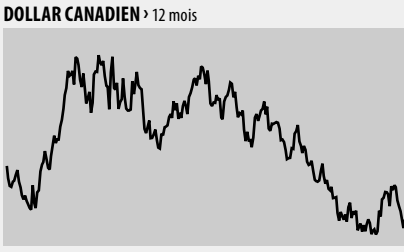
Milan MIB30 (Italie)	41 369,00	773,00	1,90
Amsterdam Exchanges	509,01	8,12	1,62
Swiss Market (Suisse)	9 074,25	132,09	1,48
ASIE/PACIFIQUE			
NIKKEI 225 (Japon)	17 419,20	256,00	1,49
Hang Seng (Hong Kong)	19 690,25	173,84	0,89
S&P/ASX 200 (Australie)	5 955,70	93,80	1,60
Shanghai (Chine)	3 071,23	13,85	0,45

LES DEVISES
DANS LE MONDE

Australie	dollar	0,9327
Brésil	real	0,5621
Chine	renminbi	0,1497
Grande-Bretagne	livre	2,2738
Hong Kong	dollar	0,1482

Inde	roupie	0,0264
Japon	yen	0,0098
Mexique	peso	0,1053
Norvège	couronne	0,1900
Nouvelle-Zélande	dollar	0,8232
Russie	rouble	4,4506
Suède	couronne	0,1659
Suisse	franc	0,9535

DOLLAR CANADIEN



86,34	¢US
VARIATION	-0,20 ¢
SOMME REQUISE POUR ACHETER	
Un dollar US	1,1582 \$

0,6480	€
VARIATION	+0,0016 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER	
Un euro	1,5432 \$

PÉTROLE

WTI, contrat terme rapproché	
60,90	\$US
VARIATION	+3,28 \$US
Light Sweet Crude	62,15 \$US
North Sea Brent	62,22 \$US

OR

New York	
663,40	\$US
VARIATION	+4,40 \$US
En dollars canadiens	768,35 \$
Les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com	

Apprendre de ses erreurs



RÉJEAN BOURDEAU
FIN DE SÉANCE

La rumeur est dans l'air : Loblaw pourrait centraliser une grande partie des activités administratives de son bureau montréalais à son siège social ontarien.

S'agirait-il d'une bonne décision ? Dans le monde du placement, les avis sont partagés même si les spécialistes reconnaissent l'importance de prendre des mesures pour améliorer la situation du géant de l'alimentation. Le mois dernier, Loblaw a annoncé une perte de 756 millions de dollars pour son quatrième trimestre, en raison d'une dépréciation importante de ses magasins Provigo au Québec. Aujourd'hui, mon collègue Laurier Cloutier nous apprend qu'une quarantaine de postes ont été touchés au cours des derniers jours. D'autres mises en disponibilité seraient prévues au centre montréalais.

Pas une surprise « Ce n'est pas une surprise, dit Christopher Sears, de MacDougall, MacDougall & MacTier. Cette décision lui permettra d'économiser de l'argent. » Selon l'analyste, le siège social de Brampton a l'espace nécessaire pour regrouper les tâches

Conseil, pense que l'entreprise devra être prudente avec son programme de centralisation. Il considère que le transfert du département des achats de Calgary, en 2005, n'a pas été un véritable succès. « À cette époque, et de l'aveu même de la direction de Loblaw, les conséquences de ce déménagement ont été nettement sous-estimées puisque seulement la moitié des 150 acheteurs ont accepté le transfert », dit le conseiller. Étant donné l'importance de ce département pour une entreprise de détail, il pense que les choses se passeraient différemment si c'était à refaire. Il souligne que les erreurs et l'inefficacité liées à la formation des nouveaux employés augmentent les coûts de l'entreprise. « On peut espérer que Loblaw a appris de ces expériences », dit-il.

Rationalisation en vue À son avis, l'épicier a tout intérêt à rationaliser certaines activités mais il doit protéger les emplois névralgiques, comme ceux des acheteurs. « C'est un travail stratégique parce qu'ils décident quoi acheter et où l'acheter, dit M. Simard. Ce sont eux qui déterminent ce qui se retrouve sur les tablettes. » En février dernier, des analystes avaient aussi émis des doutes face à une centralisation complète en Ontario. « La nouvelle structure d'entreprise mise en place chez Loblaw, centrée sur son siège social de Brampton, éliminera

CHRISTOPHER SEARS
Analyste financier pour MacDougall, MacDougall & MacTier

PLUS : les mauvaises nouvelles sont déjà intégrées dans le prix de l'action

MOINS : il y a de l'incertitude face à son plan de restructuration

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE.

ÉRIC SIMARD
Vice-président pour Demers Conseil

PLUS : l'épicier a tout intérêt à centraliser certaines activités

MOINS : il y aurait un danger à toucher à des postes stratégiques comme les achats

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Loblaw (L)

Fermature hier...46,40 \$
En baisse 1.02 \$
Variation -2,15 %

Éric Simard, vice-président de Demers Conseil, pense que l'entreprise devra être prudente avec son programme de centralisation. Il considère que le transfert du département des achats de Calgary, en 2005, n'a pas été un véritable succès.

administratives du groupe. Il souligne que des employés du centre régional d'Alberta ont déjà été rapatrié vers l'Ontario. De son côté, le vice-président Éric Simard, de Demers

presque toute gestion régionalisée. Or, ça risque de nuire à sa capacité de réagir à la concurrence locale et régionale, déjà importante en alimentation », avait déclaré à La Presse Affai-

res Perry Caicco, analyste chez Marchés de capitaux CIBC. Roger Rouleau, de Marchés des capitaux RBC, avait émis un avis semblable. Par ailleurs, Éric Simard pense que Loblaw n'a pas d'intérêt non plus à s'aliéner les fournisseurs de produits québécois parce que cela risquerait d'entraîner un boycott de ses ventes. « Le marché du Québec compte pour environ le quart de ses ventes, estime-t-il. Cela dit, la compagnie continuera à faire affaire avec des fournisseurs québécois pas seulement parce qu'ils sont au Québec mais parce qu'ils sont efficaces. » Christopher Sears pense aussi que Loblaw ne réduira pas la part des fournisseurs québécois même si de plus en plus

d'activités sont centralisées en Ontario. L'analyste souligne que le programme de restructuration de Loblaw vise aussi à améliorer les systèmes de distribution et d'entreposage. L'épicier ontarien a connu des ratés en voulant se réinventer à partir de 2004 pour faire face à l'arrivée du géant américain Wal-Mart dans le monde de l'alimentation. « Son plan de redressement prendra plus de temps que prévu mais il devrait réussir », avance M. Sears. Il recommande l'achat de Loblaw avec un cours cible de 56 \$ d'ici les 12 à 18 prochains mois. Éric Simard est aussi optimiste même s'il reconnaît qu'il y a beaucoup de travail à faire. Son cours cible est de 60 \$ d'ici la prochaine année.

LES RÉSULTATS FINANCIERS

En milliers de dollars				REVENUS				BÉNÉFICE NET				BÉNÉFICE ACT.	
COMPAGNIE	SIÈGE SOCIAL	SECTEUR	DATE, TRIMESTRE	CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.	VAR.	%	CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.	VAR.	%	CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.
Badger Income Fund (BAD.UN/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	25 622	23 094	11		4 659	3 468	34		n.d.	n.d.
Birchcliff Energy (BIR/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 déc. - 12 mois	98 371	83 332	18		16 496	14 781	12		1,53	1,39
CPI Plastics Group (CPI/TSX)	Ont.	Machinerie/Fabrication	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	77 629	53 067	46		-1 113	3 189	—		-0,02	0,08
Daylight Resources Trust (DAY.UN/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 déc. - 12 mois	25 135	33 493	-25		-1 570	-12 158	—		-0,12	-0,93
Duvernay Oil Corp. (DDV/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	141 633	151 388	-6		1 756	-10 318	—		0,13	-0,79
Dynetek Industries (DNK/TSX)	Alb.	Transport/Camionnage	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	246 234	226 396	9		-257 823	64 060	—		-5,09	2,06
European Goldfields (EGU/TSX)	C.-B.	Mines/Métaux	31 jan. - 3 ^e trim. 9 mois	238 541	171 520	39		58 362	50 075	17		1,12	1,07
Extenway Solutions (EY/TSX CROIS.)	Qc	Service	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	12 119	6 778	79		-1 207	-599	—		-0,06	-0,03
Foremost Income Fund (FMO.UN/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	38 425	26 759	44		-1 451	-2 445	—		-0,07	-0,12
High Arctic Energy Ser. Trust (HWO.UN/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	19 870	1 464	1257		2 376	-4 309	—		0,02	-0,04
IBI Income Fund (IBC.UN/TSX)	Ont.	Banques/Services fin.	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	52 438	1 521	3348		3 002	-10 410	—		0,03	-0,09
Imperial Metals Corp. (I/TSX)	C.-B.	Mines/Métaux	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	25	15	67		-467	-573	—		n.d.	n.d.
Innicor Subsurface Technologies (ISTI/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	75	42	79		-1 476	-1 990	—		n.d.	n.d.
Kangaroo Media (KTV/TSX)	Qc	Ordi./Électron./Logiciels	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	79 748	67 584	18		13 509	10 253	32		0,69	0,55
Premium Brands Income Fund (PBI.UN/TSX)	C.-B.	Aliment./Boissons	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	238 541	207 504	37		48 441	27 979	73		2,50	1,49
Quebecor (QBR.B/TSX)	Qc	Édition/Inform.	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	39 876	26 208	52		3 517	2 666	32		0,26	0,26
Rider Resources (RRZ/TSX)	Alb.	Pétrole/Energie	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	151 912	98 329	54		17 138	7 572	126		1,32	0,75
Sigma Ventures (SVX./TSX CROIS.)	Qc	Construction/Bâtiment	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	211 447	71 077	197		82 007	21 569	280		2,75	0,77
Voxcom Income Fund (VOX.UN/TSX)	Alb.	Ordi./Électron./Logiciels	31 jan. - 4 ^e trim. 12 mois	14 495	17 595	-18		-512	1 329	—		-0,03	0,07
				62 280	55 260	13		2 874	2 926	-2		0,16	0,16
				160	770	-79		-5 290	-1 630	—		-0,19	-0,08
				7 050	1 160	508		-13 220	-5 100	—		-0,52	-0,28
				53 037	55 584	-5		2 757	-5 826	—		0,16	-0,44
				216 465	206 649	5		12 836	-3 705	—		0,83	-0,29
				2 670 000	2 680 200	0		-80 800	14 500	—		-1,26	0,22
				9 822 100	10 208 500	-4		-93 900	69 700	—		-1,46	1,07
				31 279	42 408	-26		4 272	15 589	-73		0,09	0,34
				122 527	119 361	3		30 311	38 902	-22		0,66	0,86
				22 895	5 895	288		1 033	359	188		0,03	0,02
				60 763	11 827	414		3 119	755	313		0,09	0,04
				10 204	9 291	10		1 841	1 552	19		0,22	0,19
				39 323	n.d.			5 272	n.d.			0,64	n.d.

Source : CNW Telbec

LES MÉTAUX

		HIER (DOLLARS US)	PRÉCÉDENT (DOLLARS US)
ALUMINIUM	Comptant	2 780,50	2 825,50
	3 mois	2 778,00	2 780,00
	15 mois	2 633,00	2 665,00
CUIVRE (A)	Comptant	6 685,50	6 696,00
	3 mois	6 620,00	6 625,00
	15 mois	6 150,00	6 175,00
PLOMB	Comptant	1 941,00	1 950,00
	3 mois	1 910,00	1 915,00
	15 mois	1 605,00	1 595,00
NICKEL	Comptant	47 200,00	49 400,00
	3 mois	43 900,00	43 950,00
	15 mois	35 750,00	37 625,00
ÉTAIN	Comptant	14 000,00	14 000,00
	3 mois	13 845,00	13 850,00
	15 mois	12 500,00	12 600,00
ZINC	Comptant	3 190,00	3 236,00
	3 mois	3 180,00	3 180,50
	15 mois	2 983,00	3 028,00
Dollars US par tonne métrique Source : London Metal Exchange			

Inscrivez-vous au site www.lapresseaffaires.com et découvrez une foule d'informations sur les entreprises inscrites en Bourse.

Reportage publicitaire

Sainte-Justine 100 ans 1907-2007

à faire grandir la vie.

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi 24 mars 2007 dans

LA PRESSE

LA PRESSE AFFAIRES

Blackstone veut lever jusqu'à 4 milliards US

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — L'un des plus gros fonds d'investissement au monde, l'américain Blackstone, va faire son entrée à la Bourse de New York, une opération qui doit lui permettre de lever jusqu'à 4 milliards de dollars américains.

Rompant avec le choix de la plupart des fonds d'investissement de ne pas être cotés, pour garder la confidentialité de leur données financières et stratégiques, Blackstone a déposé hier une demande d'entrée à la Bourse de New York auprès du régulateur boursier américain SEC. Le fonds, qui participe régu-

lièrement aux plus grosses fusions et acquisitions, souhaite être coté sur le New York Stock Exchange (NYSE), indique le prospectus, sans préciser encore ni le nombre d'actions qui seront proposées ni le prix d'émission. Cette décision n'est pas une surprise, le marché spéculant depuis

une semaine sur une annonce de la part de Blackstone. La présence de fonds d'investissements privés en Bourse, même si elle permet de lever de l'argent sur le marché, est rare car le statut de société non cotée permet de ne pas avoir à rendre publics résultats et stratégie. « Nous avons décidé de devenir

une société cotée pour pouvoir accéder à de nouvelles sources de capital, que nous comptons injecter dans nos activités existantes mais également pour investir dans des activités complémentaires », a expliqué le fonds dans son prospectus. Blackstone a également communiqué les grandes lignes de son profil financier, dont un bénéfice net de 2,2 milliards US en 2006 et des recettes liées à ses divers investissements de 7,58 milliards.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL
NO : 500-22-132874-077
COUR DU QUÉBEC
Présent greffier adjoint : MICHEL PELLERIN
9125-2346 QUEBEC INC., Demanderesse
c.
ROGER OTIS, Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à **ROGER OTIS** de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, au local 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LA PRESSE.
Si le défendeur comparaît, la présente requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 7 mai 2007 à 9h00, en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de ladite Requête introductive d'instance, avis au défendeur et pièces a été laissée au greffe de cette Cour à l'attention de **ROGER OTIS**.
À Montréal, le 20 mars 2007
MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

3471720A

3471715A

SOUSSIONS PUBLIQUES

Contrat de services de réseau de transmission de données
Documents disponibles : paiement seulement par chèque visé ou mandat à l'ordre de la STM au montant de 50 \$ - non remboursable; 8845, boul. St-Laurent, réception, Montréal, à compter du **23 mars 2007**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30. **Information :** (514) 280-4644.
Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière O., bur. 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **mardi 1^{er} mai 2007 à 15 h**. Ouverture publique suivra.
Garantie de soumission de 100 000 \$. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.
Référence : STM-3017-12-04-50
Louise Pouliot
Secrétaire adjointe de la STM

STM

3471734A

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Centre affilié à l'Université de Montréal

Pour vous,
pour la vie

APPEL D'OFFRES

PROJET : RÉAMÉNAGEMENT DRH – SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
N° APPEL D'OFFRES : 2007-13

PROFESSIONNEL :
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
5415, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 2M4
Bureau technique - Madame Myriam Ainsley, arch.
téléphone : (514) 252-3400, poste: 4330
télécopieur : (514) 252-3827

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, propriétaire, demande des soumissions pour le

Réaménagement DRH – Santé et sécurité au travail

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du **MERCREDI 21 MARS 2007** auprès du secrétariat des Services de l'approvisionnement, 5305 boul. de l'Assomption, pavillon Rachel-Tourigny, porte : 244, contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. **Les soumissions seront reçues** aux Services de l'approvisionnement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, situé au 5305, boul. de l'Assomption, porte 244, au 2^e étage du pavillon Rachel-Tourigny à **14 h** heure locale en vigueur le **JEUDI 12 AVRIL 2007** pour être ouvertes publiquement le même jour à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées :
1) d'un cautionnement de soumission au montant de :
Douze mille dollars (12 000 \$)
valable pour une période de 45 jours après la date d'ouverture de soumission ou,
2) d'un chèque visé au montant de :
Six mille dollars (6 000 \$)
fait à l'ordre de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (l'original et deux copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Soumission – Réaménagement DRH – Santé et sécurité au travail N° D'APPEL D'OFFRES : 2007-13** ».

La **visite des lieux** se déroulera le **MARDI 27 MARS 2007 à 10 h**, en présence des professionnels, rendez-vous à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, au pavillon des Internes, 2^e étage, porte : 210.

Cet appel d'offres est assujéti à l'**Accord de libéralisation des marchés publics du Québec** et du **Nouveau-Brunswick (AQNB)**.

Avant signature du contrat, l'adjudicataire devra déposer **OBLIGATOIREMENT** une preuve qu'il détient une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction de la province de Québec.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Madame Louise Trépanier, Chef des Services de l'approvisionnement

HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Transports
Canada

Transport
Canada

APPEL DE DEMANDES
POUR FAIRE PARTIE DU COMITÉ CONSULTATIF DU
MINISTRE SUR LE TRANSPORT ACCESSIBLE (CCTA)

Le Comité consultatif sur le transport accessible conseille le ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Ses membres regroupent des personnes âgées, des personnes handicapées et des représentants de l'industrie du transport des passagers de compétence fédérale. Neuf postes au maximum peuvent être comblés par des membres du public à titre bénévole pour un mandat de trois ans.

Quel est le rôle du CCTA?
Ce comité :

- détermine les obstacles et les questions émergentes qui ont une incidence sur l'accessibilité des personnes âgées et des personnes handicapées au réseau national de transport;
- fournit des conseils sur les questions et initiatives de transport accessible à la demande du Ministre.

Qui peut présenter une demande?
Les personnes handicapées qui ont 18 ans ou plus et les personnes âgées de 65 ans ou plus sont invitées à présenter une demande. Les personnes qui possèdent des connaissances spécialisées des questions touchant les personnes handicapées peuvent aussi présenter leur candidature.

Comment puis-je obtenir plus de renseignements ou présenter une demande pour faire partie du Comité?
Pour plus de détails sur les responsabilités des membres, les réunions du Comité et la présentation de demandes, consultez le site Web de Transports Canada au www.tc.gc.ca ou composez sans frais le 1-800-665-6478. Tous les renseignements sont disponibles en formats substitués. Un service ATS est aussi disponible au 1-800-823-3823.

Les demandes doivent être reçues au plus tard le 13 avril 2007.

3470218A

3471290

VOUS L'ATTENDIEZ !

Le guide complet 2007 en sport-auto de **PADDOCK** est arrivé

La course automobile à son meilleur

PADDOCK
GUIDE COMPLET 2007 EN SPORT-AUTO
CONFRONTATION F1 NASCAR
RENCOUNTERS ALONSO, CARPENTER, RANGER SPENGLER ET TAGLIANI
VILLENUEVE ET PEUGEOT PRÉPARENT LE MANS
FORMULE 1 NASCAR GRAND AM CHAMP CAR PILOTES ET ÉCURIES

Encore **plus volumineux** – 260 pages
plus beau – près de 500 photos spectaculaires

Et toujours rédigé par les experts de l'heure en course automobile

Des entrevues, des dossiers, des analyses et des fiches sur les écuries et les pilotes

Les Éditions **gesca**

En vente partout au Québec

9,95 \$

LE RUGIT
CHRONIQUE D'UN MONDE

CARRIÈRE SIMPLE
FUTUR

LE 1 NASCAR CHAMP CAR IRL AMERICAN LEMANS DTM GRAND AM RALLYE FORMULA BMW STAR MAZDA A

3471734A

MÉTÉO

www.cyberpresse.ca/meteo

Météo Média

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

© MétéoMédia 2007

Front chaud
Front froid
Occlusion
Creux
Anticyclone
Dépression
Neige
Pluie
Pluie verglaçante
Orages

Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

MONTREAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI Ciel variable en matinée, passages nuageux en après-midi. Vents de l'ouest à 25km/h. Probabilité de précipitations: 20 %. Facteur éolien nul.

DEMAIN Nuageux avec averses. Probabilité de précipitations: 40 %.

CETTE NUIT Ciel dégagé en soirée, ciel variable au cours de la nuit. Vents légers. Probabilité de précipitations: 10 %. Facteur éolien -7.

DIMANCHE Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20 %.

PRÉVISIONS RÉGIONALES

Val-d'Or 2/-4
La Tuque 3/-11
Trois-Rivières 4/-10
MONTREAL 6/-6
Gatineau 6/-5
Maniwaki 5/-6
Sainte-Agathe 4/-8
Thetford Mines 2/-11
QUÉBEC 3/-11
Rimouski 3/-8
Sherbrooke 5/-8
Burlington 5/-2
Plattsburgh 5/-2

QUÉBEC
AUJOURD'HUI Ciel variable. 3/-11.
DEMAIN Nuageux avec percées de soleil. 3/-3.

OTTAWA
AUJOURD'HUI Ensoleillé. 6/-5.
DEMAIN Nuageux avec averses. 6/0.

TORONTO
AUJOURD'HUI Ensoleillé. 8/0.
DEMAIN Nuageux avec averses. 9/-1.

BAIE-COMEAU
AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. 3/-10.
DEMAIN Ensoleillé. -2/-7.

L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTREAL

TEMPÉRATURE MAX MIN
Hier 13 -2
Normales du jour 4 -5
Auj. fan passé 9 0
(Observé hier à 15h)

RECORDS
Plus haut maximum 19 en 1979
Plus bas minimum -17 en 1997

FACTEUR VENT
Aujourd'hui Nul

INDICE UV
Aujourd'hui Bas

PRÉCIPITATION
Hier 1.6 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LE SOLEIL ET LA LUNE
6h53 19h11 Durée totale du jour: 12h18

25 mars 2 avr 10 avr 17 avr

AU PAYS

Calgary Ensoleillé 12 2
Charlottetown Variable 5 -4
Edmonton Ensoleillé 7 -2
Frédéricton Variable 7 -4
Halifax Beau 8 -1
Iqaluit Soleil -24 -27
Régina Ensoleillé 5 2
Saint-Jean Beau 6 -6
Saskatoon Soleil 5 -1
Vancouver Pluie 9 7
Whitehorse Beau 4 -10
Winnipeg Variable 5 -2
Yellowknife Variable -4 -9

AUJOURD'HUI

LE MONDE

Beijing Pluie 9 9
Boston Variable 11 1
Bruxelles Pluie 5 4
Lisbonne Soleil 18 11
Londres Pluie 8 2
Los Angeles Beau 22 11
Madrid Soleil 15 2
Mexico Soleil 23 7
Moscou Soleil 9 -1
New York Nuageux 11 3
Paris Nuageux 7 0
Port-au-Prince Orages 33 22
Rome Averses 13 6
Tokyo Variable 16 12
Washington Averses 19 8

AUJOURD'HUI

AU SOLEIL

Acapulco Beau 33 25
Cancun Soleil 29 22
La Havane Beau 28 20
Honolulu Soleil 27 21
Miami Averses 25 20
Myrtle B. Soleil 24 13
Orlando Soleil 27 14
Tampa Variable 27 15
Virginia B. Beau 25 15
West Palm B. Averses 26 21

AUJOURD'HUI